



Désir de retour des migrants tunisiens

Note de synthèse

Mars 2025

*Etude réalisée par
Mustapha Kaaniche*

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de son auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne ou de l'Office français de l'immigration et de l'intégration.



Sommaire

I. Cadre politique et institutionnel de la migration de retour en Tunisie.....	7
1. Politique migratoire de la Tunisie : De l'optimisation du marché du travail à la valorisation du retour.....	7
2. Le cadre institutionnel de la gestion de la migration de retour en Tunisie.....	7
a. Mission diplomatique et relations internationales.....	7
b. Coordination et mise en œuvre des politiques de réinsertion.....	8
c. Emploi, formation professionnelle et production de données sur les migrants de retour.....	9
d. Promotion de l'investissement.....	9
e. Enseignement et recherche scientifique.....	9
f. Organisations internationales.....	9
g. La société civile et le secteur privé, organisations patronales et fournisseurs de services d'assistance	9
II. Désir de retour des migrants tunisiens.....	11
1. Un désir de retour minoritaire mais stratégique.....	11
2. Une intention de retour encore floue et incertaine.....	11
3. Profil démographique des migrants tunisiens aspirant au retour.....	12
4. Répartition des migrants tunisiens désirant retourner selon les pays d'accueil.....	12
5. Statut et situation professionnelle des migrants désirant retourner.....	13
6. Les facteurs d'attraction et de répulsion : un enjeu majeur pour le retour des migrants Tunisiens.....	13
7. Statut administratif et aspirations au retour.....	14
8. Retour et migration irrégulière : entre espoir et contrainte.....	14
9. Durée de migration et désir de retour : Une dynamique contrastée.....	15
10. Le rapprochement familial : moteur principal du désir de retour des migrants tunisiens.....	15
11. Motivations du désir de retour des migrants tunisiens selon leur pays d'accueil.....	16
III. Dynamiques de retour des migrants tunisiens.....	17
A. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TUNISIA HIMS.....	17
1. Profil démographique.....	17
a. Répartition par genre et âge.....	17
b. Niveau d'instruction.....	17
2. Dynamiques professionnelles après le retour.....	17
a. Participation au marché du travail.....	17
b. Transition professionnelle et évolution des statuts d'emploi.....	17
c. Secteurs d'activité des migrants de retour.....	18
3. Analyse géographique des retours selon les pays d'accueil.....	18
a. Un retour majoritairement en provenance de la Libye et de la France.....	18
b. Des retours significatifs depuis l'Italie et les pays du Golfe.....	18

4. Évolution temporelle de la migration de retour.....	19
5. Raisons du retour des migrants tunisiens.....	19
6. Impact des pays d'émigration sur les motifs de retour.....	20
7. Impact de la durée de migration sur les tendances de retour.....	20
8. Dynamiques de retour des migrants tunisiens : comparaison entre les principaux pays d'accueil.....	20
9. Intentions et dynamiques de ré-émigration des migrants tunisiens de retour.....	21
a. Intentions de ré-émigration.....	21
b. Destination de ré-émigration.....	21
c. Intention de ré-émigration selon la région de provenance.....	21
d. Moment de ré-émigration.....	21
e. Raisons de ré-émigration.....	21
B. RÉSULTATS MAJEURS ISSUS DES GROUPES DE DISCUSSION AVEC LES MIGRANTS DE RETOUR.....	21
1. Motivations du retour des migrants tunisiens.....	22
a. Raisons du retour volontaire : Retraite, nostalgie et rapprochement familial.....	22
b. Retour à la suite d'une situation irrégulière ou un échec professionnel.....	22
2. Préparation du retour volontaire.....	22
a. Préparation des retraités.....	22
b. Préparation des adultes actifs au retour volontaire.....	23
3. Réinsertion économique des migrants tunisiens de retour.....	23
a. Réinsertion économique des retraités.....	23
b. Réinsertion économique des migrants actifs : entrepreneuriat et obstacles structurels.....	23
c. Les défis des migrants de retour dicté par des circonstances.....	23
4. Réinsertion familiale et sociale des migrants tunisiens de retour.....	24
a. Retour des retraités : entre transformation sociale et engagement communautaire.....	24
b. Retour volontaire des adultes et jeunes : ajustements familiaux et adaptation culturelle.....	24
c. Retour imposé et retour autonome dicté par les circonstances : stigmatisation et pression sociale.....	24
IV. Entre désir et réalité du retour migratoire.....	26
V. Matrice SWOT : une synthèse stratégique des dynamiques du retour.....	30
1. Forces.....	31
2. Faiblesses.....	32
3. Opportunités.....	34
4. Menaces.....	36
VI. Matrice TOWS : recommandations stratégiques.....	38
1. Stratégies FO (Forces - Opportunités).....	38
2. Stratégies WO (Faiblesses - Opportunités).....	39
3. Stratégies ST (Forces - Menaces).....	41
4. Stratégies WT (Faiblesses - Menaces).....	42
Liste des abréviations.....	44

Introduction

La migration internationale est un phénomène structurant des dynamiques économiques, sociales et politiques des pays d'origine et d'accueil. En Tunisie, l'émigration a longtemps été perçue comme une opportunité, tant pour l'optimisation du marché du travail que pour l'apport en transferts financiers et en compétences. Cependant, au-delà de l'émigration, la question du retour des migrants tunisiens et de leur réinsertion économique et sociale suscite aujourd'hui un intérêt croissant, notamment dans le cadre des politiques migratoires et de développement national.

Le désir de retour des migrants tunisiens est un phénomène complexe, influencé par des facteurs économiques, familiaux et institutionnels. Si certains migrants envisagent leur retour comme un choix stratégique, d'autres y sont contraints par des circonstances indépendantes de leur volonté, notamment la précarité économique, les changements législatifs dans les pays d'accueil ou encore des crises politiques et sécuritaires. La volonté de retour ne se traduit toutefois pas toujours par un retour effectif, en raison des défis structurels rencontrés dans le pays d'origine.

Cette note de synthèse, issue d'une étude menée dans le cadre du projet THAMM-OFII, mis en œuvre par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), restitue les principaux résultats de cette recherche sur le désir de retour des membres de la diaspora tunisienne. Elle met en évidence les déterminants du retour, les défis liés à la réinsertion ainsi que les opportunités qu'elles représentent pour le développement économique et social de la Tunisie.

L'étude repose sur une approche mixte combinant une analyse quantitative des données de l'enquête Tunisia HIMS 2021 et une analyse qualitative à travers des discussions de groupe menées en Tunisie (Mahres, Sfax, Msaken, Tunis, Ariana) ainsi qu'à l'étranger (Paris, Rome et des sessions en ligne avec des migrants en Allemagne et en Arabie Saoudite). Cette méthodologie permet d'identifier les tendances générales du désir de retour tout en apportant une compréhension approfondie des expériences, des motivations et des difficultés rencontrées par les migrants tunisiens envisageant ou ayant déjà effectué leur retour.

L'analyse s'organise en plusieurs axes. Elle examine d'abord le cadre institutionnel et politique mis en place en Tunisie pour accompagner la migration de retour, en identifiant les dispositifs existants et leurs limites. Elle explore ensuite les déterminants du désir de retour, en s'intéressant aux facteurs économiques, sociaux et personnels qui influencent la prise de décision des migrants. L'étude s'attache par la suite à analyser les dynamiques du retour effectif, tout en identifiant les défis de la réinsertion sur le marché du travail, dans l'entrepreneuriat ou encore dans la société. Un autre volet s'intéresse aux concordances et dissonances entre désir de retour et retour effectif.

Sur la base de ces analyses, la note propose une synthèse des résultats sous forme de matrice SWOT, identifiant les forces, faiblesses, opportunités et menaces du retour des migrants tunisiens. À partir de cette évaluation, des recommandations stratégiques sont formulées à travers une matrice TOWS, visant à renforcer l'efficacité des politiques publiques et des dispositifs d'accompagnement du retour et de la réinsertion.

I. Cadre politique et institutionnel de la migration de retour en Tunisie

Avec une empreinte mondiale multiforme caractérisée par la complexité, la migration se hisse au cœur des politiques nationales des États et s'impose dans le ballet des interactions bilatérales et multilatérales.

1. Politique migratoire de la Tunisie : De l'optimisation du marché du travail à la valorisation du retour

Depuis les années 1960, la Tunisie a vu dans l'émigration une stratégie pour atténuer la saturation du marché du travail national. Elle a, par conséquent, tracé des itinéraires légaux pour l'émigration de sa population active, tissant de nombreux accords liés à la migration de travail avec des nations d'accueil phares telles que la France, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, complétés par des pactes en matière de protection sociale.

Sur le front intérieur, un édifice institutionnel vit le jour avec une noble cause : optimiser et dynamiser l'intégration de la main d'œuvre sur les terrains de l'emploi, s'agissant du marché national ou international. Avec le temps, afin de promouvoir les voies légales de migration professionnelle, la Tunisie a développé en 1972 un dispositif de coopération technique pour gérer l'émigration de ses ressortissants, principalement vers les pays arabes du Golfe et certaines nations africaines. Dans cette perspective, l'émigration était envisagée comme un périple temporel, où le retour signait la conclusion d'une expérience migratoire.

En écho à cette philosophie, l'administration tunisienne a inauguré des dispositifs pour valoriser les expatriés ayant mené une aventure migratoire fructueuse et choisi de revenir sur leur terre natale. Principalement fiscales, ces dispositions offrent des allègements sur l'importation de biens personnels ou de véhicules répondant à certains critères. De plus, d'autres avantages, toujours d'ordre fiscal, sont alloués à ceux désireux de lancer leur propre affaire, que ce soit dans le secteur industriel, agricole ou des services. S'inscrivant dans cette démarche, le gouvernement tunisien a également sondé le terrain de la réinsertion économique de ses expatriés. Bien qu'effleurée dans divers textes légaux, cette question n'a, étrangement, jamais été au centre d'un programme national dédié. Qu'on se penche sur les privilèges fiscaux ou la réinsertion économique, une

image émerge : celle d'un travailleur migrant qui, après une odyssée à l'étranger, choisit délibérément de rentrer. Il n'est point question ici de l'immigrant en situation irrégulière ou de celui rapatrié de force. Ces catégories étaient totalement invisibles jusqu'à la « Feuille de route nationale du retour et de la réinsertion » et la création du dispositif « Tounesna » qui en découle.

L'établissement d'une réforme globale et profonde dans le domaine de la migration, matérialisée par la conception de la Stratégie Nationale Migratoire (SNM), est une préoccupation qui occupe l'agenda depuis un certain nombre d'années. Cette initiative vise à structurer et à orienter les politiques migratoires du pays dans le but d'aborder de manière plus cohérente les enjeux complexes liés à la mobilité des personnes. Cependant, malgré cette intention affichée, le rythme de progression de ce processus se caractérise par une extrême lenteur.

2. Le cadre institutionnel de la gestion de la migration de retour en Tunisie

Le paysage institutionnel tunisien en matière de migration de retour est généralement riche et varié, constitué de plusieurs entités travaillant sur différentes questions liées à l'accompagnement des migrants de retour et de leur réinsertion.

a. Mission diplomatique et relations internationales

Le ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger est chargé de négocier des accords bilatéraux et multilatéraux en matière de migration. Il intervient également dans la coordination pour la mise en œuvre des programmes de réinsertion avec les différents acteurs et est le vis-à-vis direct des organisations internationales et des bailleurs de fonds qui financent et mettent en œuvre les programmes et projets en matière de migration, y compris le retour des migrants tunisiens.

Ce ministère joue un rôle important dans la coordination des politiques migratoires à l'échelle internationale et dans la gestion des relations avec les pays d'accueil des migrants tunisiens. Il travaille en partenariat avec d'autres ministères et institutions pour gérer les questions migratoires et de réinsertion.

b. Coordination et mise en œuvre des politiques de réinsertion

Le ministère des Affaires sociales est responsable de la coordination des politiques de réinsertion, à travers différentes directions et organismes placés sous sa tutelle. Ce ministère supervise également diverses initiatives sociales et économiques destinées à améliorer les conditions de vie des migrants de retour.

► Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE) :

Créé en juin 1988, l'OTE est notamment chargé d'apporter un soutien aux Tunisiens de la diaspora et à leurs familles, dans le pays de résidence et en Tunisie, ainsi que de faciliter la réinsertion des migrants tunisiens de retour dans leur pays. Sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, l'OTE est l'institution chargée de la question du retour et de la réinsertion en Tunisie. Il assure la mise en œuvre du dispositif de réinsertion « Tounesna » avec la collaboration des organismes internationaux impliqués dans le dossier. La grande force de l'OTE réside dans son réseau d'attachés sociaux dans les représentations diplomatiques et consulaires des pays où résident de nombreux Tunisiens, ainsi que dans ses neuf délégations régionales sur tout le territoire tunisien qui sont en contact direct avec les Tunisiens de retour et les familles restantes en Tunisie. Ces délégués régionaux peuvent relayer le dispositif sur le terrain.

Par ailleurs, l'OTE dispose de bureaux d'accueil permanents et provisoires dans les ports maritimes, les ports frontaliers et les 12 aéroports tunisiens, prenant en charge les Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) dès leur arrivée sur le sol tunisien.

► Observatoire National de la Migration (ONM) :

Créé en 2014 et placé sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, l'ONM est chargé d'observer le phénomène de la migration, y compris la variable retour, en collectant, mettant à jour, analysant et répertoriant les informations et les données sur la migration dans des banques et bases de données. Il conduit des recherches sur la migration et explore ses perspectives. L'ONM assure également la coordination avec les différents intervenants et les institutions nationales, afin de contribuer à la conception et l'évaluation des programmes et des politiques visant à promouvoir la gouvernance de la migration.

¹ <https://legislation-securite.tn/latest-laws/loi-n-2016-68-du-3-aout-2016-portant-creation-dun-conseil-national-pour-les-tunisiens-residents-a-letranger-et-fixant-ses-attributions-sa-composition-et-les-modalites-de-son-fonctionnement/>

En outre, il collabore avec les organisations internationales, les experts et les centres de recherche, et publie des études sur la migration.

Enfin, l'ONM participe et organise des conférences et séminaires pour approfondir les discussions et les connaissances sur la migration, y compris le retour des migrants.

► Conseil national des Tunisiens résidents à l'étranger :

Le Conseil national des Tunisiens résidents à l'étranger, créé par la Loi n° 2016-68 du 3 août 2016, est un organe consultatif chargé d'émettre un avis sur la politique nationale en matière d'assistance des Tunisiens résidents à l'étranger et de se prononcer sur les moyens de bénéficier de leur expérience et de leurs compétences. Il propose des mesures législatives et réglementaires afin de consolider la contribution des Tunisiens résidents à l'étranger au développement national, ainsi que des mécanismes permettant la consolidation des liens de la communauté tunisienne avec le pays¹.

Bien que ce conseil ait été créé pour contribuer à une meilleure gouvernance du dossier relatif à la diaspora tunisienne, sa contribution sur le plan pratique demeure encore peu observable avec une quasi-absence de communication. Concrètement, ce conseil n'a pas été en mesure de remplir pleinement ses missions en raison d'un manque de coordination interinstitutionnelle et de chevauchements avec d'autres acteurs dans le paysage institutionnel intervenant dans le dossier migratoire.

► Comité général de la promotion sociale (CGPS) :

Ce comité œuvre à la réinsertion sociale du migrant en lui permettant de s'inscrire et de bénéficier, s'il y a droit, aux programmes nationaux mis en place par le ministère des Affaires sociales. Ces programmes comprennent la réconciliation familiale, l'orientation, la fourniture d'une carte de traitement gratuite ou à tarif réduit, la fourniture d'une carte d'handicap et l'assistance financière ou en nature. L'aide sociale englobe la fourniture d'une subvention permanente aux familles dans le besoin, le placement familial pour les personnes handicapées sans soutien, et le financement de micro-projets pour personnes handicapées.

Un conseiller pourra recommander au migrant de retour ou à un membre de sa famille une assistance psychologique. La prise en charge psychologique pourra se faire par les structures de la Promotion sociale.

- Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS) :

Les caisses de sécurité sociale sont sollicitées pour la portabilité des droits sociaux et la liquidation des pensions, allocations ou indemnités pour les Tunisiens ayant travaillé à l'étranger et souhaitant en bénéficier en Tunisie.

c. Emploi, formation professionnelle, et production de données sur les migrants de retour

- Le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle :

L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) offre des services de placement et de formation pour les migrants de retour, afin de faciliter leur réinsertion sur le marché du travail tunisien. Les services de l'ANETI incluent l'orientation professionnelle, pour aider les migrants de retour à identifier des opportunités de carrière et à développer des plans de carrière, la formation pour améliorer leurs compétences et qualifications, ainsi que le placement en les accompagnant dans la recherche d'un emploi approprié.

- Le ministère de l'Économie et de la Planification :

Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT) : Cette agence est chargée d'engager les démarches de réinsertion professionnelle des fonctionnaires et agents des organismes publics dans leur institution d'origine au terme de leur détachement à l'étranger.

Institut National de la Statistique (INS) : L'INS produit des données statistiques sur la migration, y compris la migration de retour, via le module migratoire dans le recensement RGPH et la réalisation de l'enquête Tunisia HIMS.

d. Promotion de l'investissement

- Le ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines :

L'agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (API) fournit des informations, une assistance et un accompagnement pour la création d'entreprises, et offre des incitations financières et fiscales aux TRE et aux migrants de retour.

- Le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche :

L'agence de Promotion de l'Investissement Agricole (APIA) propose des avantages financiers et fiscaux pour encourager les investissements des migrants de retour et des TRE dans le secteur agricole.

- Autres organismes appartenant à d'autres ministères :

D'autres acteurs institutionnels interviennent dans la réinsertion économique des migrants de retour².

La FIPA stimule l'investissement adapté aux migrants de retour. Le CGDR élabore des stratégies tenant compte des particularités locales. La Direction générale de la douane facilite les démarches commerciales. Les offices de développement, l'Instance tunisienne de l'investissement, les centres d'affaires et les technopoles apportent un soutien structurel et innovant. Il est important aussi de mentionner le rôle important des banques et institutions financières ainsi que celui de Smart Capital, la société de gestion agréée par le Conseil des marchés financiers qui, en collaboration avec la Caisse des dépôts et consignations, est chargée de la mise en œuvre de certains fonds ainsi que de l'accompagnement et de la labellisation des projets de startups. Smart Capital a déjà favorisé la réussite de projets initiés par des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE).

e. Enseignement et recherche scientifique

Les étudiants, doctorants et docteurs de retour en Tunisie sollicitent les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour obtenir des équivalences à leurs diplômes obtenus à l'étranger.

f. Organisations internationales

Elles occupent une place primordiale dans la réalisation de projets bilatéraux et multilatéraux, que ce soit au niveau national ou régional. En matière de migration, de nombreuses organisations internationales offrent à la Tunisie un soutien technique et logistique, axé principalement sur le renforcement des compétences des acteurs concernés et l'acquisition d'équipements.

g. La société civile et le secteur privé, organisations patronales et fournisseurs de services d'assistance

La société civile, le secteur privé, et d'autres acteurs tels que les incubateurs, les organisations patronales et les fournisseurs de services d'assistance, jouent un rôle complémentaire essentiel dans la réinsertion des migrants tunisiens de retour.

² Ces institutions n'interviennent pas exclusivement pour les migrants de retour, mais agissent de manière transversale

Alors que les migrants bénéficiant d'aides financières reçoivent un soutien ciblé pour lancer leur entreprise, incluant des formations et une aide à la conception de plans d'affaires, la durée de cet accompagnement, généralement limitée, peut varier en fonction des besoins du projet. En outre, certaines associations de la société civile offrent des services d'assistance psychologique et médicale, alignés avec leur domaine d'expertise.

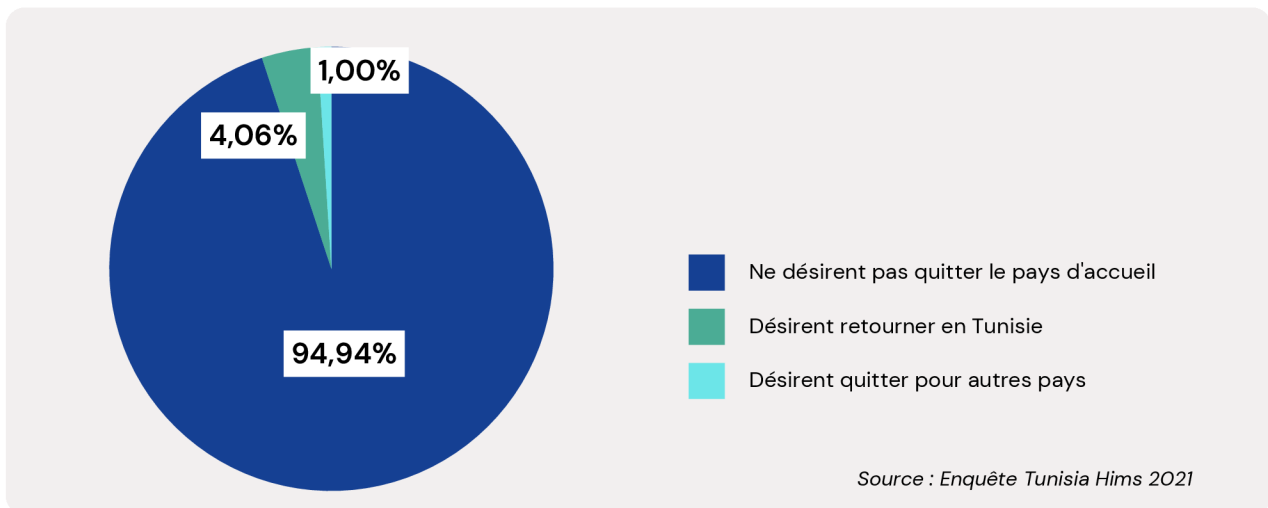
II. Désir de retour des migrants tunisiens

1. Un désir de retour minoritaire mais stratégique

Les données de l'enquête Tunisia HIMS 2021 mettent en évidence une tendance marquée parmi les migrants tunisiens³ : 94,9 % d'entre eux (soit 537 271 personnes) privilégient la stabilité et choisissent de rester dans leur pays d'accueil. En revanche, 4,1 % (22 985 individus) manifestent une volonté de retour en Tunisie, tandis qu'une fraction marginale de 1 % (5 814 personnes) envisage une réinstallation dans un pays tiers.

Bien que cette proportion de candidats au retour puisse sembler modeste en pourcentage, leur nombre absolu demeure important. Un tel volume de retours potentiels pourrait engendrer des impacts sociaux et économiques notables, notamment en termes de réinsertion sociale, professionnelle, d'entrepreneuriat et de dynamisation des investissements en Tunisie. La question du retour des migrants ne doit donc pas être négligée dans les politiques publiques, car elle peut constituer une opportunité stratégique pour le pays.

Figure 1 : Désir de retour en Tunisie



2. Une intention de retour encore floue et incertaine

Si le retour en Tunisie est une aspiration pour certains migrants, il reste largement une projection lointaine plutôt qu'un projet structuré. L'enquête Tunisia HIMS révèle que 63,4 % des migrants exprimant un désir de retour évoquent un sentiment général, sans plan défini, tandis que seuls 36,6 % disposent d'un projet concret. Cette incertitude traduit une tension entre l'attachement au pays d'origine et les obstacles au retour, qu'ils soient d'ordre économique, social ou personnel.

Les focus groupes menés avec des migrants confirment cette hésitation. Plusieurs participants évoquent un retour idéalisé qui se heurte à des considérations pragmatiques : stabilité professionnelle, perspectives économiques en Tunisie, avenir des enfants. Le retour est ainsi perçu comme un objectif souhaitable mais difficilement réalisable à court terme.

Cette incertitude se manifeste également dans la temporalité du retour. Près de 43 % des migrants déclarent ne pas savoir quand ils rentreront, et 11,6 % n'ont aucune idée d'un éventuel retour. Seuls 16,2 % prévoient un retour dans l'année, et 12,5 % d'ici un à deux ans. La majorité envisage cette transition à long terme : 16,4 % des répondants projettent un retour dans plus de deux ans, confirmant que, même pour ceux qui y pensent sérieusement, il s'agit souvent d'une décision reportée.

³ Les données de l'enquête nationale Tunisia Hims couvrent les migrants actuels âgés de 15 ans et plus, qui résidaient en Tunisie avant de migrer

Tableau 1 : Date prévue pour le retour

Date prévue de retour	Effectif	Pourcentage
Dans un an	3725	16,2
D'ici un à deux ans	2878	12,5
Dans plus de deux ans	3765	16,4
Je ne suis pas sûr	9892	43,0
Ne sais pas	2663	11,6

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

3. Profil démographique des migrants tunisiens aspirant au retour

Le retour en Tunisie est principalement envisagé par des hommes (74,3 %), contre 25,7 % de femmes. La répartition par âge montre une forte représentation des 35-59 ans (46 %), dont 20 % ont entre 35 et 44 ans et 26 % entre 45 et 59 ans. Les jeunes adultes (15-24 ans) sont les moins enclins au retour (8,8 %), tandis que les retraités (60 ans et plus) représentent 23,2 %.

Le niveau d'instruction influence aussi cette décision : les diplômés du supérieur (35 %) et du secondaire (34,1 %) sont majoritaires, tandis que les migrants ayant un niveau primaire (17,6 %) ou une formation professionnelle (6,8 %) sont moins nombreux à envisager un retour. Une minorité (6,2 %) n'a reçu aucune éducation.

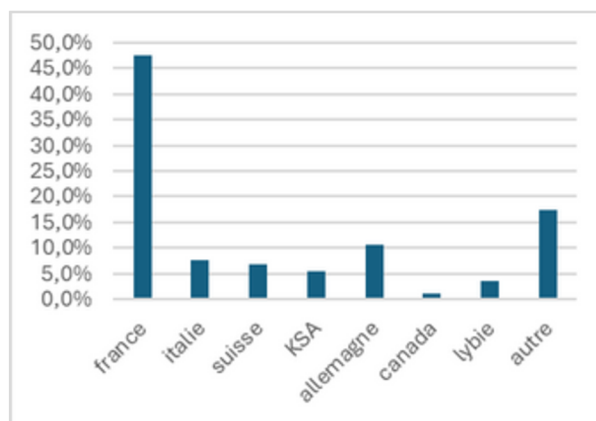
Enfin, la situation familiale est un facteur clé : 71,4 % des candidats au retour sont mariés, contre 22,6 % de célibataires. Cette tendance suggère que le retour est souvent motivé par des considérations familiales et un projet de réinsertion en Tunisie.

4. Répartition des migrants tunisiens désirant retourner selon les pays d'accueil

Le désir de retour varie en fonction des pays d'accueil. La France domine avec 47,5 % des candidats au retour, traduisant l'importance de la diaspora tunisienne dans ce pays. L'Allemagne (10,6 %), l'Italie (7,5 %) et la Suisse (6,9 %) suivent, confirmant une présence significative en Europe.

L'Arabie Saoudite (5,4 %) se démarque comme principal pays du Moyen-Orient attirant des Tunisiens souhaitant rentrer, tandis que la Libye (3,6 %) et le Canada (1,1 %) comptent un nombre plus restreint de candidats au retour.

Figure 2 : Répartition des migrants tunisiens désirant retourner en Tunisie selon leurs pays d'accueil



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Ces tendances révèlent aussi des disparités selon le genre et l'éducation. Les migrants de Libye sont à 88% des hommes, alors que le Canada compte 36,4 % de femmes parmi les candidats au retour. Les diplômés du supérieur sont majoritaires en France (38,3 %), en Arabie Saoudite (33,2 %) et au Canada (63,6 %), renforçant l'idée que ces pays hébergent une élite qualifiée. À l'inverse, les migrants de retour depuis la Libye et l'Italie présentent des niveaux d'éducation plus faibles, avec une proportion notable d'individus ayant un niveau primaire ou étant analphabètes.

5. Statut et situation professionnelle des migrants désirant retourner

Près de la moitié (48,1 %) des migrants souhaitant revenir sont actifs professionnellement, ce qui représente un potentiel pour le marché du travail tunisien. Parmi eux, 84,2 % sont salariés, témoignant d'une main-d'œuvre qualifiée. De plus, 13,6 % sont des entrepreneurs employant du personnel, illustrant une dynamique entrepreneuriale qui pourrait stimuler l'économie tunisienne. Les indépendants sans salariés (2,2 %), bien que peu nombreux, pourraient aussi contribuer à des modèles économiques innovants.

Cependant, un nombre élevé de migrants en situation d'inactivité (44,5 %), comprenant des retraités, étudiants ou personnes en transition, pose la question de leur réinsertion socio-économique. De plus, 7,4 % des candidats au retour sont au chômage, soulignant un défi d'intégration sur le marché du travail tunisien.

6. Les facteurs d'attraction et de répulsion : un enjeu majeur pour le retour des migrants Tunisiens

► L'attractivité des pays d'accueil : un frein au retour

L'une des principales raisons expliquant l'indécision des migrants tunisiens à revenir réside dans les conditions de vie attractives offertes par leur pays d'accueil. L'enquête Tunisia HIMS 2021 révèle que 81,5% des migrants désirant retourner perçoivent positivement leur expérience migratoire, traduisant ainsi une intégration réussie et un cadre de vie stable.

Les pays d'accueil garantissent un environnement économique sécurisé, des opportunités professionnelles solides et une protection sociale efficace, autant d'éléments qui favorisent un ancrage durable. L'accès à un système de santé performant, à une éducation de qualité pour les enfants et à une sécurité financière dissuade nombre de migrants de concrétiser leur projet de retour, malgré leur attachement à la Tunisie.

L'analyse qualitative auprès des migrants confirme ce dilemme. Beaucoup évoquent une intention initiale de retour qui s'efface avec le temps face aux avantages offerts par le pays d'accueil. Ils soulignent notamment la difficulté de renoncer à des acquis matériels et professionnels pour un retour marqué par l'incertitude économique et des perspectives parfois limitées en Tunisie.

Ainsi, le retour devient un choix complexe, nécessitant un arbitrage entre sécurité et stabilité dans le pays d'accueil et attachement émotionnel à la patrie d'origine.

► Facteurs de répulsion en Tunisie

Si de nombreux migrants tunisiens expriment le souhait de revenir pour investir et entreprendre, l'enquête Tunisia HIMS 2021 met en lumière plusieurs obstacles structurels qui freinent cette dynamique.

Parmi les principales difficultés signalées, la bureaucratie et la complexité administrative constituent le principal frein, citées par 55,4 % des répondants. Le poids des démarches administratives, jugées longues et rigides, contraste avec les environnements plus souples et digitalisés des pays d'accueil. De plus, 39,2 % des migrants souhaitant entreprendre en Tunisie évoquent un manque de capital initial, un obstacle majeur à la concrétisation de leurs projets. D'autres défis structurels viennent s'ajouter, notamment la corruption et le manque de transparence (21,2 %), la difficulté d'accès aux financements et aux avantages fiscaux (17,5 %) ainsi que l'absence de conditions favorables à la compétitivité (9,5 %). Ces contraintes créent un climat peu incitatif pour les migrants qui souhaitent investir en Tunisie après une expérience réussie à l'étranger.

Les focus groupes menés avec des migrants tunisiens aspirant au retour confirment ces obstacles. Nombre d'entre eux soulignent l'écart entre leurs ambitions entrepreneuriales et les réalités du terrain, qui les poussent souvent à reconsidérer leur projet de retour. Le manque de soutien institutionnel et les lenteurs administratives sont perçus comme des barrières décourageantes, freinant l'investissement productif des compétences et des capitaux acquis à l'étranger.

Ainsi, bien que le retour entrepreneurial puisse être un moteur de développement pour la Tunisie, l'environnement des affaires actuel reste peu attractif pour les migrants désireux de créer de la valeur dans leur pays d'origine. Une adaptation des politiques d'accompagnement et une simplification des démarches administratives apparaissent comme des leviers essentiels pour favoriser la concrétisation des projets de retour.

► Le dilemme de l'éducation des enfants

Le retour des familles migrantes est fortement conditionné par l'accès à un enseignement de qualité pour leurs enfants, un facteur récurrent mis en avant lors des focus groupes menés avec les migrants tunisiens. L'analyse qualitative révèle que le manque d'écoles internationales dans certaines régions, en dehors du Grand Tunis et des grandes villes côtières, ainsi que le coût élevé de ces établissements, constituent des freins au retour.

Les discussions ont souligné que l'éducation représente un élément important dans la prise de décision du retour. Les parents expriment une double inquiétude : d'une part, le manque, dans certaines régions, d'infrastructures éducatives adaptées permettant à leurs enfants de poursuivre un cursus équivalent à celui du pays d'accueil, et d'autre part, les frais élevés des écoles internationales, rendant leur accès difficile pour de nombreuses familles. Ce défi reflète une tension majeure entre aspirations personnelles et contraintes structurelles : si les migrants souhaitent renouer avec leurs racines, ils refusent de compromettre l'avenir de leurs enfants, ce qui les pousse à prolonger leur séjour dans leur pays d'accueil.

7. Statut administratif et aspirations au retour

Les parcours migratoires des Tunisiens révèlent des statuts administratifs variés influençant leur projet de

retour. Un tiers des migrants (32,3 %) bénéficient d'un statut de résident permanent, traduisant une intégration avancée qui pourrait faciliter un retour planifié. Les séjours prolongés (27,2 %) concernent des migrants ayant adapté leur parcours en fonction d'opportunités professionnelles ou personnelles, tandis que 17,7 % ont transféré leur visa vers un autre pays, témoignant d'une mobilité accrue.

L'obtention d'une nouvelle nationalité (16,4 %) ouvre la voie à un retour stratégique, combinant ancrage en Tunisie et accès aux avantages du pays d'accueil. À l'inverse, 2,9 % des migrants font face à des défis spécifiques, où le retour est souvent conditionné à la régularisation ou à l'accumulation d'une stabilité économique, en raison de leur situation irrégulière.

Tableau 2 : Statuts de séjour des migrants Tunisiens aspirant au retour en Tunisie : Répartition et caractéristiques

Nature de séjour des migrants tunisiens désirant retourner en Tunisie	%
Situation illégale	2,9
Statut de séjour (obtention d'un titre de séjour, ...)	32,3
Prolongation du visa original/prolongation du titre de séjour original	27,2
Transfert de visa/permis de séjour vers un autre État	17,7
Obtention d'une nationalité qui lui permet de résider dans ce pays	16,4
Autres	3,5
Total	100,0

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

8. Retour et migration irrégulière : entre espoir et contrainte

Pour les migrants en situation irrégulière, le retour est rarement envisagé comme une option immédiate. Les résultats des focus groupes révèlent que la régularisation administrative et l'accumulation d'épargne constituent des étapes prioritaires avant d'envisager un retour en Tunisie. La migration irrégulière est perçue comme un projet à long terme, où le retour ne se concrétise qu'une fois des objectifs économiques et professionnels atteints.

L'analyse qualitative informe que le retour prématuré est souvent assimilé à un échec, notamment pour ceux ayant entrepris un parcours migratoire marqué par des sacrifices et des défis d'intégration.

En revanche, un retour planifié, accompagné de ressources financières et d'une situation stabilisée, est perçu comme un aboutissement réussi. Ainsi, la décision de rentrer repose davantage sur une stratégie de consolidation de statut et de capital que sur une simple volonté de retour au pays.

9. Durée de migration et désir de retour : Une dynamique contrastée

L'analyse des départs des migrants tunisiens met en évidence des motivations contrastées selon la durée de leur séjour à l'étranger. Les migrants récents (2015-2020), représentant 32,7 % des candidats au retour, voient leur désir de retour dicté par les circonstances.

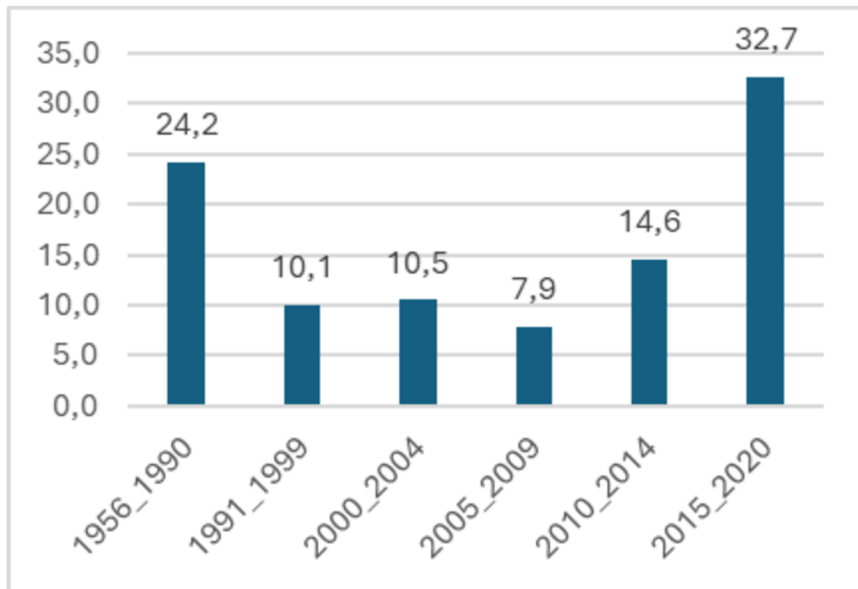
Les focus groupes révèlent que le durcissement des politiques migratoires, la précarité économique et l'instabilité du marché du travail dans les pays d'accueil fragilisent leur projet migratoire, rendant le retour en Tunisie plus envisageable, bien que souvent perçu comme une solution par défaut plutôt qu'un choix délibéré.

À l'inverse, les migrants installés depuis plusieurs décennies (1956-1990), représentant 24,2 % des intentions de retour, sont davantage motivés par des considérations personnelles et affectives.

Leur retour est souvent associé à la retraite, la reconnexion avec les racines et le souhait de passer leurs dernières années en Tunisie après une carrière à l'étranger.

L'analyse qualitative souligne que l'attachement au pays d'origine tend à se renforcer avec le temps et la distance, influençant progressivement la décision de rentrer.

Figure 3 : Répartition des migrants désirant retourner en Tunisie selon leur période de départ



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

10. Le rapprochement familial : moteur principal du désir de retour des migrants tunisiens

Le désir de retour des migrants tunisiens est principalement motivé par le rapprochement familial, une priorité pour 47,7 %.

En Tunisie, la famille constitue un pilier fondamental, non seulement sur le plan émotionnel, mais aussi comme réseau de soutien économique et social.

Loin d'être une simple séparation géographique, l'éloignement est perçu comme une rupture des liens essentiels qui structurent l'identité et le bien-être des individus.

Outre la famille, 11,4 % des migrants mentionnent la nostalgie et le désir de renouer avec leur culture, souvent exacerbés par un sentiment d'exclusion ou de déracinement dans le pays d'accueil.

L'âge de la retraite constitue un facteur décisif pour 10,8 % des migrants, qui voient en la Tunisie un cadre de vie plus adapté et familier pour leur retraite.

En revanche, seulement 6,6 % des répondants évoquent l'investissement comme motivation principale, confirmant que les considérations économiques restent secondaires face aux impératifs sociaux et affectifs.

L'influence du lieu de résidence du conjoint est également déterminante : 68,6 % des migrants désirant retourner déclarent que leur conjoint réside en Tunisie.

11. Motivations du désir de retour des migrants tunisiens selon leur pays d'accueil

► Le rapprochement familial et la nostalgie : moteurs du retour des migrants tunisiens depuis l'Europe et l'Amérique du Nord

Les résultats montrent que le rapprochement familial constitue la motivation principale des migrants tunisiens en France (53,5 %) et en Italie (83 %).

En revanche, en Suisse (38 %) et au Canada (72,3 %), la nostalgie apparaît comme le facteur dominant du retour, traduisant l'impact de la distance physique et des différences culturelles sur le sentiment d'appartenance.

Le retour est perçu comme une reconnexion avec les racines après un long parcours migratoire.

Par ailleurs, l'atteinte de l'âge de la retraite constitue un moteur clé du retour en Allemagne (30 %). L'analyse qualitative révèle que, pour les migrants ayant réussi leur intégration et accumulé des ressources financières, le retour est envisagé comme une transition vers une retraite stable et un retour aux attaches culturelles et familiales.

► Entre mobilité professionnelle et quête de retour : le parcours des migrants tunisiens en Arabie Saoudite

Dans le cas de l'Arabie Saoudite, le retour est principalement dicté par la nature temporaire des contrats de travail et l'absence de perspectives d'installation durable.

Le rapprochement familial est cité par 58,7 % des migrants, soulignant l'impact de la séparation familiale et des restrictions imposées, notamment pour les femmes.

Les focus groupes montrent que les contraintes administratives et le cadre de vie en Arabie Saoudite favorisent une planification du retour à moyen terme.

Nombre de migrants y adoptent des stratégies d'anticipation, notamment à travers des investissements en Tunisie, afin de garantir une réintégration plus fluide.

Cependant, l'absence de soutien institutionnel tunisien est souvent perçue comme un frein au retour, rendant le processus plus incertain malgré une forte volonté de rentrer.

III. Dynamiques de retour des migrants tunisiens

A. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TUNISIA HIMS

1. Profil démographique

L'analyse des données de l'enquête Tunisia Hims permet d'identifier les caractéristiques sociodémographiques des migrants tunisiens de retour, en mettant en lumière des tendances spécifiques selon le genre, l'âge et le niveau d'instruction.

a. Répartition par genre et âge

Les hommes constituent la grande majorité des migrants de retour (83,5 % contre 16,5 % de femmes), illustrant des dynamiques migratoires historiquement masculines.

L'analyse par âge révèle une prédominance des seniors, avec plus de 50 % des migrants de retour âgés de 60 ans et plus.

Ce constat confirme que le retour est largement associé à la fin de la carrière professionnelle et à la préparation de la retraite. En revanche, les jeunes âgés de 15 à 34 ans ne représentent que 8,5 % de cette population, indiquant que la migration reste souvent un projet de long terme, avec un retour envisagé après une période d'installation et d'accumulation de ressources dans le pays d'accueil.

b. Niveau d'instruction

Le profil éducatif des migrants de retour est relativement modeste. Près de 17,2 % sont analphabètes, tandis que seuls 16 % ont accédé à l'enseignement supérieur. La majorité possède un niveau d'instruction primaire (37,5 %) ou secondaire (25,4 %).

2. Dynamiques professionnelles après le retour

L'intégration professionnelle des migrants tunisiens de retour est marquée par une faible reprise d'activité économique et une transition vers l'entrepreneuriat en raison des défis du marché du travail local.

a. Participation au marché du travail

Seuls 41,6 % des migrants de retour exercent une activité économique, tandis que 58,3 % restent inactifs.

Cette inactivité s'explique principalement par le départ en retraite (59,2 %), des problèmes de santé (17,7 %) ou des responsabilités familiales (16,4 %).

Par ailleurs, seulement 14,6 % des migrants sont à la recherche d'un emploi, tandis que 85,1 % ne cherchent pas activement à intégrer le marché du travail.

b. Transition professionnelle et évolution des statuts d'emploi

Avant leur retour, 97 % des migrants actifs occupés étaient salariés. Ce taux diminue à 65,7 % après le retour, au profit d'une hausse des travailleurs indépendants, qui passent de 2,5 % à 33,2 %. Parmi eux, 21,6 % sont des indépendants sans salariés et 11,6% des entrepreneurs employant d'autres personnes.

Cette transition traduit non seulement une orientation vers l'auto-emploi et l'entrepreneuriat comme alternative au manque d'opportunités salariées, mais aussi par les compétences et le capital accumulés à l'étranger, qui encouragent la création d'entreprises.

Tableau 3 : Transition de la situation professionnelle avant et après le retour

Statut professionnel	Avant retour	Après retour
Indépendant avec des salariés	0,8%	11,6%
Indépendant sans salariés	1,7%	21,6%
Salarié	97,0%	65,7%
Autres	0,5%	1,1%
Total	100,0%	100,0%

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

c. Secteurs d'activité des migrants de retour

Les migrants de retour s'orientent principalement vers la construction (22,5 %) et l'agriculture (19 %), secteurs accessibles, notamment grâce à des ressources familiales.

Le commerce et la mécanique (10,6 %) attirent également une part importante des actifs de retour, suivis par l'industrie manufacturière (6,3 %), l'hébergement et la restauration (6 %) et l'éducation (5,1 %).

Ces tendances reflètent une concentration des activités dans des secteurs traditionnels, souvent marqués par une forte dépendance aux ressources locales et à l'auto-emploi.

Tableau 4 : Répartition des migrants de retour par secteur d'activité

Secteur d'activité	%
Agriculture, sylviculture et pêche	19,0
Construction	22,5
Commerce et mécanique des autos et des motos	10,6
Transport et entreposage	4,8
Hébergement et restauration	6,0
Éducation	5,1
Industries transformatrices	6,3
Autres	10,3
Total	100,0

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

3. Analyse géographique des retours selon les pays d'accueil

Les flux de retour vers la Tunisie sont principalement influencés par les conditions économiques, politiques et professionnelles des pays d'accueil. Certains retours sont volontaires, motivés par des projets personnels ou familiaux, tandis que d'autres sont dictés par les circonstances, notamment les crises politiques, sécuritaires et économiques.

a. Un retour majoritairement en provenance de la Libye et de la France

Avec 34,3 % des retours, la Libye représente le principal pays d'émigration de retour. Ce phénomène s'explique par une migration historiquement orientée vers l'emploi, notamment dans le secteur pétrolier et la construction, mais aussi par les crises politiques successives qui ont déstabilisé le pays, obligeant de nombreux travailleurs tunisiens à rentrer.

La France (31,5 % des retours) suit de près, en raison de liens historiques et humains forts entre les deux pays.

La migration y a été alimentée par des motivations éducatives, professionnelles et familiales, et le retour s'inscrit souvent dans une logique de retraite ou de reconversion professionnelle

b. Des retours significatifs depuis l'Italie et les pays du Golfe

L'Italie (11,7 %) constitue un autre pôle majeur de la migration de retour. Elle a longtemps été une destination privilégiée pour les travailleurs tunisiens, grâce à sa proximité géographique et à ses besoins en main-d'œuvre.

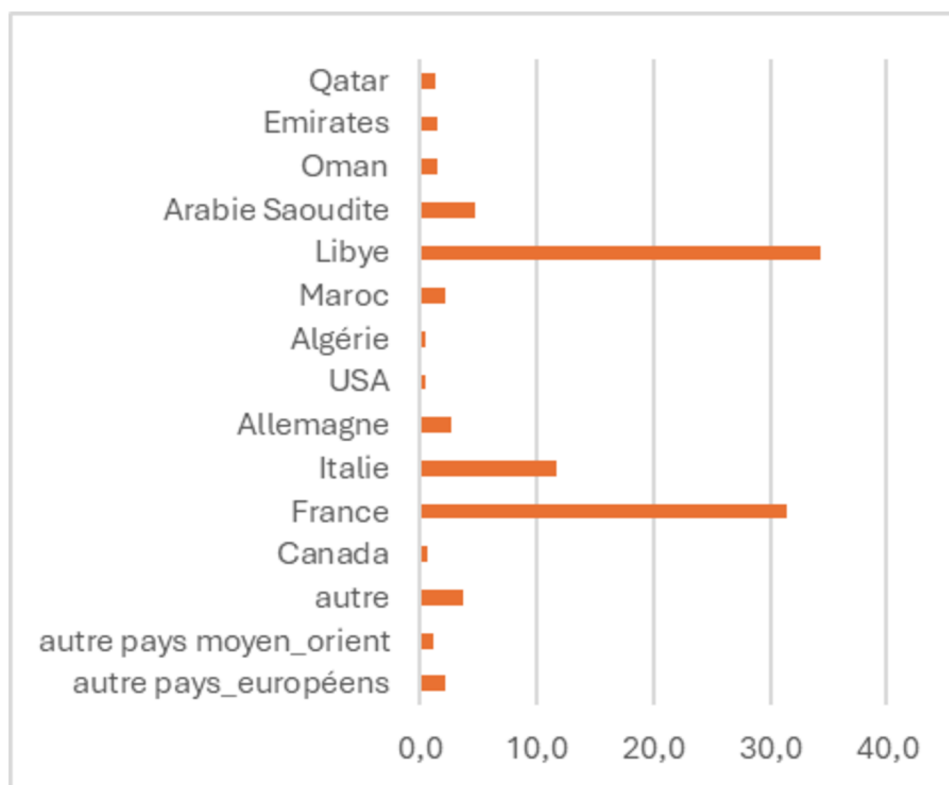
Les retours sont souvent motivés par des choix personnels, notamment un désir de réinvestir en Tunisie après plusieurs années d'expatriation.

Enfin, les pays du Golfe, bien que ne représentant qu'une part plus réduite des retours, ont attiré une main-d'œuvre hautement qualifiée dans des secteurs tels que la technologie, la santé et l'éducation.

Le retour des migrants de cette région est principalement lié à la nature temporaire des contrats de travail, les systèmes de résidence ne permettant pas d'installation permanente.

Ces tendances montrent que les migrations de retour ne sont pas homogènes, mais fortement conditionnées par les dynamiques économiques et politiques propres à chaque pays d'accueil.

Figure 4 : Migrants de retour selon les pays de provenance



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

4. Évolution temporelle de la migration de retour

La migration de retour en Tunisie a connu des variations au fil du temps. Avant 2000, 94.336 migrants sont rentrés, principalement en provenance d'Europe et du Maghreb, reflétant des mouvements influencés par des opportunités économiques et des attaches familiales.

Après 2000, le nombre de retours a augmenté, atteignant 116.457, avec une accélération notable après 2015 (41 % des retours de cette période).

Tableau 5 : Répartition migrants de retours par périodes après 2000

Périodes de retour	Pourcentage
Entre 2000 et 2010	34 %
Entre 2010 et 2014	25 %
2015 et plus	41 %

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

5. Raisons du retour des migrants tunisiens

L'analyse des motivations du retour informe sur trois principales raisons. Le rapprochement familial est le facteur dominant, cité par 25,3 % des migrants, illustrant l'importance des attaches familiales et culturelles dans la décision de retour.

La retraite, mentionnée par 10,1 %, concerne les migrants souhaitant passer leurs vieux jours en Tunisie, où le coût de la vie est plus abordable et le cadre de vie plus familial.

Enfin, la fin du contrat de travail motive 8,5 % des retours, traduisant l'instabilité de l'emploi à l'étranger et l'absence de perspectives de stabilisation.

D'autres facteurs influencent également le retour : le chômage et les conditions de travail insatisfaisantes (7,8 %), la sécurité personnelle et les tensions sociales (7,1 %), les problèmes de santé (4,7 %), les complications administratives (3,6 %), et l'expulsion (4,4 %). La pandémie de COVID-19 a aussi joué un rôle, bien que plus marginalement (1,3%), en renforçant les incertitudes économiques et les restrictions de mobilité internationale.

6. Impact des pays d'émigration sur les motifs de retour

Les raisons du retour des migrants tunisiens diffèrent selon leur pays d'émigration, mettant en évidence des dynamiques migratoires spécifiques et des contextes socio-économiques variés.

La France représente 84,2 % des retours motivés par la retraite, traduisant une migration de longue durée où de nombreux Tunisiens ayant passé leur carrière en France choisissent de rentrer pour leurs vieux jours. De plus, 42,8 % des retours liés à l'éducation concernent également des migrants venant de France, illustrant l'importance du système éducatif dans la prise de décision.

L'Italie est le pays d'origine de 35,8 % des retours dus aux difficultés administratives, notamment liées au renouvellement des titres de séjour ou aux restrictions migratoires.

Par ailleurs, 29,1 % des expulsions et refoulements de migrants tunisiens proviennent d'Italie, ce qui reflète la pression exercée sur les migrants en situation irrégulière.

La Libye se distingue par des retours massifs liés à l'instabilité politique et sécuritaire : 92 % des migrants ayant fui un conflit ou des problèmes de sécurité proviennent de Libye, conséquence directe des crises politiques et des tensions migratoires dans la région.

7. Impact de la durée de migration sur les tendances de retour

L'analyse de la durée de séjour à l'étranger des migrants tunisiens de retour renseigne sur des trajectoires distinctes influençant leur réinsertion en Tunisie.

Près de 27,3 % des migrants de retour ont passé moins de deux ans à l'étranger, suggérant des migrations temporaires, souvent liées à des contrats de travail, des études ou des expériences migratoires non abouties.

Les séjours de 2 à 5 ans (19,9 %), 5 à 10 ans (18,1 %) et 10 à 15 ans (9,5 %) montrent une tendance à la baisse, indiquant que plus le séjour est long, plus les liens avec le pays d'accueil se renforcent, réduisant ainsi les perspectives de retour.

Cependant, à partir de 15 ans et plus, la dynamique change. 25,5 % des migrants de retour ont passé plus de 15 ans à l'étranger, dont 19,6 % plus de 20 ans.

Ce segment est principalement constitué de personnes revenant pour la retraite ou souhaitant renouer avec leur environnement culturel et familial, contrastant avec les retours motivés par des contraintes économiques ou des difficultés d'intégration.

8. Dynamiques de retour des migrants tunisiens : comparaison entre les principaux pays d'accueil

L'analyse des tendances de retour selon le pays de migration révèle des différences entre la France, l'Italie et la Libye, influencées par des facteurs d'intégration, de stabilité et d'opportunités professionnelles.

Les migrants en provenance de France ont une durée de séjour plus longue, avec 62 % ayant passé plus de 20 ans à l'étranger.

Ce phénomène reflète une intégration plus aboutie, souvent liée à des parcours professionnels ou éducatifs de long terme.

Le retour est majoritairement associé à la retraite, indiquant une planification du retour dans un cadre de stabilité financière et sociale.

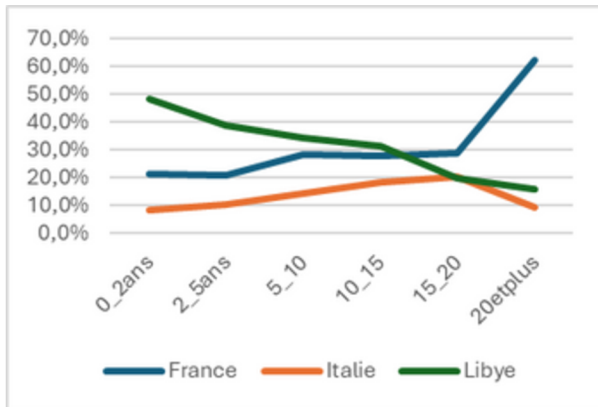
À l'inverse, les migrants de Libye reviennent plus rapidement, avec 48,4 % rentrant après moins de deux ans.

Cette tendance s'explique principalement par l'instabilité politique et sécuritaire qui a marqué la région ces dernières années, poussant les migrants à privilégier un retour rapide en Tunisie.

Pour les migrants d'Italie, le retour suit une dynamique plus progressive. Le taux de retour augmente jusqu'à la tranche de 15-20 ans (20,2 %), puis chute à 9,5 % pour ceux ayant passé plus de 20 ans.

Cette baisse peut s'expliquer par une intégration progressive en Italie et un attachement accru aux conditions de vie et aux opportunités locales.

Figure 4 : Dynamiques de retour, comparaison entre les principaux pays d'accueil



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

9. Intentions et dynamiques de ré-émigration des migrants tunisiens de retour

a. Intentions de ré-émigration

L'analyse des intentions de ré-émigration des migrants tunisiens de retour montre que 70,2 % ne souhaitent pas quitter à nouveau la Tunisie, traduisant une volonté de stabilisation après leur retour.

Cependant, 17,7 % des retournés expriment un désir de repartir, indiquant une insatisfaction persistante ou une quête de meilleures opportunités.

Une proportion non négligeable de 11,9 % demeure indécise, reflétant des hésitations face aux conditions socio-économiques locales et aux perspectives à l'étranger.

b. Destination de ré-émigration

Parmi ceux qui envisagent un nouveau départ, 71 % souhaitent retourner dans leur dernier pays d'accueil, tirant parti des réseaux et des opportunités déjà établis.

En revanche, 29 % aspirent à explorer un nouveau pays, ce qui peut être motivé par des changements dans leur situation personnelle ou dans le contexte économique et social des pays concernés.

c. Intention de ré-émigration selon la région de provenance

L'analyse par région d'origine renseigne sur des différences selon les régions de provenance :

- 53,5 % des migrants de retour d'Europe privilégient leur ancien pays d'accueil, suggérant une attache durable et une expérience globalement positive.

- 19,9 % des migrants du Moyen-Orient envisagent plutôt un départ vers une nouvelle destination, indiquant une insatisfaction potentielle vis-à-vis de leur premier pays d'accueil.
- 39,6 % des migrants revenant du Maghreb cherchent une alternative ailleurs, souvent motivés par des conditions économiques instables ou des contraintes sécuritaires.

d. Moment de ré-émigration

L'incertitude domine parmi ceux envisageant une ré-émigration, avec 65,6 % n'ayant pas encore déterminé de date.

Néanmoins, 25,1 % prévoient de repartir dans l'année, ce qui traduit une volonté rapide d'améliorer leurs conditions de vie.

Un plus faible pourcentage, 6,1 %, envisage un départ sous deux ans, tandis que 3,1 % planifient leur départ au-delà de deux ans, témoignant d'une réévaluation plus progressive de leur projet migratoire.

e. Raisons de ré-émigration

Les motivations principales des candidats à la ré-émigration sont dominées par des facteurs économiques :

- 56,14 % citent la recherche d'emploi ou d'opportunités professionnelles, confirmant que le marché du travail tunisien peine à absorber ces migrants de retour.
- 28,96 % évoquent le coût et les conditions de vie, ce qui reflète des attentes insatisfaites en matière de qualité de vie.
- 7,44 % souhaitent rejoindre leur famille à l'étranger, illustrant l'impact des dynamiques de rapprochement familial.

B. RÉSULTATS MAJEURS ISSUS DES GROUPES DE DISCUSSION AVEC LES MIGRANTS DE RETOUR

L'analyse qualitative des outputs des groupes de discussion menés avec des migrants de retour en Tunisie renseigne sur une différence marquée des raisons de retour selon les profils de ces derniers.

1. Motivations du retour des migrants tunisiens

a. Raisons du retour volontaire : Retraite, nostalgie et rapprochement familial

Le retour des migrants tunisiens s'explique principalement par trois grandes motivations : la retraite, la nostalgie et le regroupement familial. Ces facteurs, bien qu'interconnectés, traduisent des dynamiques distinctes influençant la décision des migrants de revenir en Tunisie.

► Retour des retraités : Une décision mêlant motivations économiques et affectives

L'analyse des groupes de discussion montre que la retraite est une des motivations majeures du retour, notamment pour les migrants ayant travaillé en France et en Italie. Deux éléments clés expliquent cette tendance :

- Facteurs économiques : Les retraités trouvent en Tunisie un coût de la vie plus abordable, leur permettant de mieux profiter de leur pension, souvent acquise à l'étranger. Cette stabilité financière est un moteur essentiel du retour, facilitant un niveau de vie plus confortable.
- Facteurs affectifs : La nostalgie et le désir de retrouver un environnement social et culturel familial influencent fortement la décision des migrants retraités. Le retour en Tunisie leur permet de renouer avec leurs racines et de retrouver un cadre social plus proche de leurs valeurs.

Ainsi, la combinaison de ces deux dimensions, économique et émotionnelle, façonne le retour des retraités, qui y voient à la fois un investissement matériel et une réintégration sociale dans leur pays d'origine.

► Le rôle central du rapprochement familial

Le rapprochement familial constitue un motif clé du retour, particulièrement dans deux contextes :

- Le rapprochement des parents vieillissants : Beaucoup de migrants reviennent pour s'occuper de leurs parents âgés, en réponse à un devoir familial ancré dans la culture tunisienne.
- La transmission des valeurs culturelles : Certains migrants, notamment ceux ayant des enfants, reviennent pour préserver l'identité culturelle et religieuse de leur famille. Ils perçoivent le retour comme un moyen d'inscrire leurs enfants dans un cadre éducatif et social en adéquation avec leurs valeurs et traditions, tout en réduisant l'influence des sociétés d'accueil sur leur mode de vie.

b. Retour à la suite d'une situation irrégulière ou un échec professionnel

Tous les retours ne sont pas volontaires. Une proportion importante des migrants tunisiens revient en raison de contraintes liées à leur statut migratoire ou à des difficultés professionnelles dans les pays d'accueil.

► Retour des migrants en situation irrégulière

La migration irrégulière, notamment via la "Harga" vers l'Italie, expose les migrants tunisiens à une précarité extrême. Les politiques migratoires restrictives et le manque de statut légal compliquent leur accès à l'emploi et les poussent souvent à vivre dans l'invisibilité sociale.

Les principales causes du retour des migrants irréguliers sont :

- L'expulsion et le refoulement : Les Tunisiens en situation irrégulière sont souvent soumis à des vagues d'expulsions, notamment d'Italie.
- Les conditions de vie précaires : L'impossibilité d'accéder à un emploi stable ou aux services sociaux rend la survie difficile, conduisant à un retour contraint en Tunisie.
- L'épuisement moral et financier : De nombreux migrants investissent des ressources importantes dans leur projet migratoire, mais face à l'impossibilité de régulariser leur statut, ils finissent par abandonner et rentrer.

► Retour dicté par l'échec professionnel

Certains migrants reviennent en Tunisie après avoir échoué à s'intégrer économiquement dans leur pays d'accueil. Ce retour n'est pas toujours un choix personnel, mais le résultat de circonstances limitant l'intégration du migrant dans le pays d'accueil.

2. Préparation du retour volontaire

a. Préparation des retraités

Le retour des retraités repose sur une anticipation économique et sociale, où l'investissement immobilier constitue un élément central.

La majorité des retraités préparent leur retour en acquérant une propriété en Tunisie, souvent avant même leur départ définitif du pays d'accueil. Cet investissement répond à un double objectif : assurer une stabilité matérielle et ancrer leur réinsertion sociale dans leur région d'origine.

Par ailleurs, le retour des retraités ne se traduit pas toujours par une installation définitive. Beaucoup adoptent une stratégie de « va-et-vient » entre la Tunisie et leur pays d'accueil, afin de maintenir des liens familiaux et un accès aux services de santé étrangers jugés plus performants.

Cette mobilité transnationale permet aux migrants retraités de combiner les avantages économiques et sociaux de leur pays d'origine avec ceux de leur pays d'accueil.

b. Préparation des adultes actifs au retour volontaire

Contrairement aux retraités, les adultes actifs anticipent leur retour principalement à travers des investissements économiques et une stratégie de réinsertion professionnelle.

La préparation au retour inclut fréquemment des investissements dans l'immobilier, la création de petites entreprises, ou des projets agricoles et commerciaux. L'objectif est d'assurer une source de revenus stable avant le retour définitif.

De plus, la planification englobe des aspects familiaux et logistiques: inscription des enfants dans des écoles adaptées, aménagement du logement, et démarches administratives pour assurer une transition fluide.

Cette préparation minutieuse reflète une volonté d'optimiser la réinstallation en Tunisie tout en minimisant les risques économiques et sociaux liés au retour.

3. Réinsertion économique des migrants tunisiens de retour

La réinsertion économique des migrants tunisiens de retour est marquée par des trajectoires variées selon leur statut et leurs ressources.

Tandis que les retraités gèrent leur retour en s'appuyant sur leurs pensions ou des investissements immobiliers, les adultes actifs tentent de s'intégrer économiquement par l'entrepreneuriat ou l'emploi salarié.

Cependant, les migrants expulsés ou ceux ayant connu des difficultés à l'étranger font face à des défis plus complexes, nécessitant des mécanismes de soutien spécifiques.

a. Réinsertion économique des retraités

Le retour des retraités tunisiens s'accompagne de différentes stratégies économiques.

Certains choisissent de vivre exclusivement de leur pension, bénéficiant d'un coût de la vie plus abordable en Tunisie que dans leur pays d'accueil.

D'autres diversifient leurs revenus à travers des investissements immobiliers ou des projets économiques, notamment dans l'agriculture ou le commerce.

Cette diversification leur permet de maintenir une activité modérée tout en assurant leur stabilité financière.

La majorité des retraités privilégient une installation durable en Tunisie, bien que certains optent pour une mobilité transnationale, retournant périodiquement dans leur pays d'accueil pour accéder aux services de santé ou maintenir des liens familiaux.

Cette flexibilité permet d'adapter leur mode de vie aux exigences économiques et sociales de chaque pays.

b. Réinsertion économique des migrants actifs : entrepreneuriat et obstacles structurels

Les migrants de retour actifs utilisent les compétences et l'expérience acquises à l'étranger pour développer des projets en Tunisie. L'identification des opportunités économiques locales et l'adaptation aux besoins du marché sont des facteurs clés de leur réussite.

Les secteurs privilégiés incluent la construction, les technologies, l'agriculture et les services, où les migrants introduisent des méthodes innovantes et des pratiques issues de leur expérience migratoire.

Toutefois, malgré leur potentiel économique, ces entrepreneurs font face à des défis administratifs et financiers.

L'accès au financement reste un obstacle majeur en raison des critères stricts des institutions bancaires et du manque de reconnaissance des parcours professionnels acquis à l'étranger.

De plus, la complexité des démarches administratives allonge les délais de mise en œuvre des projets, freinant la réinsertion économique des migrants de retour.

c. Les défis des migrants de retour dicté par des circonstances

Contrairement aux retours préparés, les migrants expulsés ou retournés sous la contrainte se retrouvent souvent en situation de précarité financière.

L'absence de soutien institutionnel et les difficultés d'accès à l'emploi accentuent leur vulnérabilité. Beaucoup peinent à s'adapter au marché du travail tunisien, qui ne correspond pas toujours aux compétences acquises à l'étranger.

En réponse à ces défis, certains dispositifs de réinsertion, tels que Tounesna, offrent une aide financière et un accompagnement pour faciliter l'intégration des migrants de retour.

Bien que ces dispositifs apportent un soutien essentiel, ils sont souvent limités par des lenteurs administratives et un manque de fonds suffisants pour garantir la durabilité des projets financés.

4. Réinsertion familiale et sociale des migrants tunisiens de retour

La réinsertion familiale et sociale des migrants tunisiens de retour varie selon leur profil et les circonstances de ce retour.

Les retraités font face à une transformation de leur environnement social, les adultes actifs et jeunes doivent s'adapter aux nouvelles dynamiques culturelles et familiales, tandis que les migrants de retour imposé ou autonome dicté par les circonstances, subissent souvent une pression sociale et familiale exacerbée.

a. Retour des retraités : entre transformation sociale et engagement communautaire

Le retour des retraités en Tunisie est marqué par un double défi : s'adapter à une société qui a évolué en leur absence et reconstruire un réseau social. Les années passées à l'étranger modifient leurs perspectives, mais aussi celles de leur entourage resté en Tunisie. À leur retour, ils constatent souvent que leurs anciens cercles sociaux ont changé, rendant la reprise des relations plus difficile. Cette évolution entraîne un sentiment d'étrangeté, où le migrant se retrouve à la fois familier et étranger dans son propre pays.

Pour pallier cette difficulté, certains retraités choisissent de s'impliquer dans des activités communautaires et associatives, ce qui leur permet de tisser de nouveaux liens et de s'intégrer progressivement.

L'engagement dans des actions bénévoles ou des structures locales favorise leur réinsertion sociale et leur offre une nouvelle dynamique de participation au sein de la société tunisienne.

b. Retour volontaire des adultes et des jeunes : ajustements familiaux et adaptation culturelle

Les adultes et les jeunes de retour en Tunisie après une période à l'étranger doivent faire face à une transformation des normes culturelles et sociales.

Le décalage entre les habitudes acquises à l'étranger et les attentes locales peut générer un sentiment d'isolement.

Les migrants de retour doivent réapprendre les codes sociaux et s'adapter à un contexte qui a évolué en leur absence.

L'un des défis majeurs concerne les enfants des migrants de retour, qui doivent s'intégrer dans un nouveau système éducatif et social.

La transition peut être difficile, entraînant des troubles émotionnels tels que la nostalgie, l'anxiété et parfois des signes de dépression.

Les parents doivent alors jongler entre leur propre réadaptation et le soutien nécessaire à leurs enfants pour faciliter leur intégration.

Face à ces défis, les migrants adoptent des stratégies autonomes pour s'adapter.

La reconstruction de réseaux sociaux, le maintien de liens avec l'ancien pays d'accueil et le soutien familial sont des mécanismes clés pour réussir la transition.

Cependant, l'absence d'un accompagnement institutionnel structuré rend cette réinsertion plus complexe et souvent inégalement répartie selon les ressources de chaque migrant.

c. Retour imposé et retour autonome dicté par les circonstances : stigmatisation et pression sociale

Les migrants de retour expulsés et ceux ayant connu un échec migratoire doivent affronter une perception sociale négative de leur parcours. Dans de nombreuses communautés, le retour est interprété comme un échec, entraînant une stigmatisation qui complique leur réintégration.

Ils sont perçus comme n'ayant pas réussi à améliorer leur situation à l'étranger, ce qui pèse sur leur confiance en soi et leurs perspectives de réinsertion sociale et professionnelle.

La pression familiale constitue un autre facteur aggravant. Les familles, ayant souvent placé de grandes attentes sur la réussite du projet migratoire, peuvent recevoir ce retour comme une déception.

Le migrant, en revenant sans avoir atteint les objectifs escomptés, doit faire face à un sentiment de culpabilité et à des tensions familiales. Cette pression émotionnelle, combinée aux défis économiques, rend le processus de réinsertion particulièrement difficile.

IV. Entre désir et réalité du retour migratoire

L'analyse comparative des intentions de retour des migrants tunisiens et des retours effectifs renseigne sur des dynamiques intéressantes qui oscillent entre aspirations et réalités. Le désir de revenir en Tunisie ne se concrétise pas toujours de manière linéaire, car il est soumis à des logiques contradictoires entre, d'une part, les motivations émotionnelles et sociales (rassemblement familial, nostalgie culturelle) et, d'autre part, les contraintes structurelles (obstacles économiques, bureaucratiques).

En effet, si le retour au pays est souvent perçu comme un aboutissement naturel du parcours migratoire, il s'avère que les facteurs qui incitent les migrants à envisager leur retour ne coïncident pas toujours avec les conditions qui le permettent effectivement. Cette discordance entre le désir de retour et le retour effectif révèle une tension importante entre les projets personnels des migrants et les réalités socio-économiques de la Tunisie contemporaine.

Notre démarche s'attache à dévoiler les concordances et dissonances entre ces deux dimensions. À travers une analyse comparative entre les trajectoires du désir de retour et le retour effectif, nous avons examiné les points de convergence, où le désir de retour est aligné sur les possibilités réelles de réinsertion, mais également les décalages importants, souvent dus à des contraintes institutionnelles, des carences économiques ou des difficultés d'adaptation sociale.

Dans ce cadre, une analyse comparative des concordances et dissonances entre les désirs de retour et les retours effectifs des migrants tunisiens, est proposée. L'analyse est organisée en sept axes thématiques, qui permettent d'examiner les dynamiques démographiques, économiques, familiales, et sociales liées au retour.

Axe 1 : Profil démographique

Concordances

- ▶ Le retour est fortement marqué par des dynamiques de genre, avec une prédominance masculine dans les deux groupes (83,5 % du retour effectif, et 74,3 % du désir de retour).

Dissonances

- ▶ Une concentration des retours effectifs autour des personnes âgées (60 ans et plus), représentant 50,8 % des retours. Cependant, la tranche d'âge 35-59 ans domine dans le désir de retour, avec 46 % des aspirations.
- ▶ La présence des jeunes (15-34 ans) est faible dans les retours effectifs (8,5 %), alors que cette tranche représente 30,8 % des aspirations au retour.

Axe 2 : Pays d'accueil

Concordances

- ▶ **France** : La France occupe une place centrale dans les dynamiques migratoires, comme en témoigne le désir de retour (47,5 %) et les retours effectifs (31,5 %) qui y sont particulièrement marqués.
- ▶ **Italie** : L'Italie représente également un pôle significatif dans ces dynamiques, avec 7,5% des aspirations au retour et 11,7 % des retours effectifs.

Dissonances

- ▶ **Libye** : Une dissonance majeure est observée. Bien que seulement 3,6 % des migrants en Libye expriment un désir de retour, elle constitue 34,3 % des retours effectifs. Ce phénomène est principalement lié aux conflits régionaux et à l'instabilité politique, forçant de nombreux migrants à revenir malgré leur souhait initial de rester.

Axe 3 : Économique et professionnel

Concordances

- ▶ **Activité professionnelle** : Une proportion importante de migrants ayant un désir de retour (48,1 %) est active à l'étranger. Après leur retour, 41,6 % parviennent à reprendre une activité économique en Tunisie, ce qui montre une certaine continuité dans l'engagement professionnel malgré un taux d'activité plus faible.
- ▶ **Entrepreneuriat** : L'esprit entrepreneurial est présent dans les deux groupes. Parmi ceux désirant revenir, 13,6 % sont entrepreneurs, et après leur retour, la proportion de travailleurs indépendants augmente considérablement (de 2,5 % à 33,2 %). Cela montre que les migrants de retour, face à un marché du travail ne présentant pas une attractivité suffisante, choisissent souvent de créer leur propre entreprise. Cependant, l'entrepreneuriat ne se limite pas à une nécessité économique. Il peut aussi être perçu comme un symbole de réussite. Devenir son propre patron permet aux migrants de retour de valoriser leurs compétences acquises à l'étranger, d'accéder à une certaine autonomie financière et d'obtenir un statut social valorisant dans leur pays d'origine.

Dissonances

- ▶ **Inactivité post-retour** : Bien que 44,5 % des migrants désirant revenir soient inactifs, ce chiffre augmente à 58,3 % après le retour. Ce phénomène est souvent attribué à des retraites ou à des problèmes de santé.
- ▶ **Recherche d'emploi** : Le faible pourcentage de chômeurs parmi ceux souhaitant revenir (7,4 %) contraste avec un taux plus élevé de recherche d'emploi chez les migrants de retour (14,6 %). Ce décalage indique qu'une part de migrants actifs à l'étranger se retrouvent sans emploi en Tunisie et doivent entamer une nouvelle recherche d'emploi.
- ▶ **Investissement économique** : 6,6 % des migrants aspirent au retour pour des raisons d'investissement économique. Cependant, seulement 1,4 % des retours effectifs sont motivés par cette raison, montrant que l'investissement est un facteur secondaire par rapport aux motifs familiaux ou personnels.

Axe 4 : Administratif et entrepreneurial

Concordances

- ▶ **Bureaucratie et complexité administrative** : Parmi les migrants souhaitant entreprendre en Tunisie, 55,4 % citent la bureaucratie comme un obstacle majeur. Ce constat est confirmé dans les témoignages de migrants de retour, qui expriment leur frustration face à la lenteur et la complexité des démarches administratives. Cette concordance montre que la lourdeur bureaucratique est un frein récurrent à l'investissement en Tunisie.
- ▶ **Manque de financement** : 39,2 % des migrants désireux de retourner identifient le manque de capital comme un défi majeur. Cette réalité se vérifie dans les expériences des migrants de retour entrepreneurs. Malgré les compétences acquises à l'étranger, ils doivent souvent s'autofinancer en raison de la méfiance des institutions financières locales.
- ▶ **Corruption et manque de transparence** : 21,2 % des répondants mentionnent la corruption et le manque de transparence comme des freins à l'investissement en Tunisie. Ce défi est également cité par certains migrants de retour, qui perçoivent le climat des affaires comme risqué et peu incitatif, contribuant à la frustration de nombreux entrepreneurs.

Axe 5 : Motivations de retour

Concordances

- ▶ **Rassemblement familial** : Le rassemblement familial est le moteur principal du désir de retour (47,7 %) et du retour effectif (25,3 %). Bien que le pourcentage de retours effectifs soit inférieur, cela confirme que les liens familiaux restent au cœur de la décision de revenir en Tunisie.
- ▶ **Retraite** : Le désir de passer sa retraite en Tunisie est cohérent entre les deux groupes. 10,8 % des migrants désirant revenir le font pour des raisons liées à la retraite, et 10,1 % des migrants qui ont effectivement fait un retour citent la retraite comme une motivation. Cela reflète une stabilité de ce type de motivation.

Dissonances

- ▶ **Nostalgie** : 11,4 % des migrants désirant revenir citent la nostalgie comme une motivation clé. Toutefois, parmi les migrants effectivement rentrés en Tunisie, la nostalgie est moins souvent mentionnée comme une motivation directe. Cela montre que, bien que la nostalgie joue un rôle émotionnel important dans le désir de retour, elle ne suffit pas la plupart du temps à justifier un retour concret. Les facteurs économiques ou familiaux prennent généralement plus de poids dans la décision finale.
- ▶ **Fin des contrats de travail** : Alors que la fin des contrats de travail n'est pas un motif majeur dans le désir de retour, elle est citée comme une raison importante pour les retours effectifs (8,5 %). Ce facteur reflète des retours contraints, notamment en provenance des pays du Golfe ou de Libye, où les contrats temporaires ne permettent pas de stabilisation à long terme.

Axe 6 : Éducation et enfants

Concordances

- ▶ Préoccupation pour la continuité éducative des enfants : Pour les familles souhaitant retourner en Tunisie, garantir une éducation de qualité et en continuité avec le système éducatif choisi à l'étranger est une priorité. Cette préoccupation est confirmée chez les familles qui sont rentrées en Tunisie, pour lesquelles le choix de l'école de leurs enfants est un critère décisif.
- ▶ Difficultés d'adaptation des enfants après le retour : Les familles qui sont rentrées en Tunisie constatent que leurs enfants éprouvent souvent des difficultés à s'adapter au système éducatif tunisien et aux nouvelles normes sociales. Ce problème avait d'ailleurs été anticipé par les familles aspirant à revenir, qui appréhendaient l'impact psychologique de ce changement.

Axe 7 : Durée de migration en relation avec le retour et le désir de retour

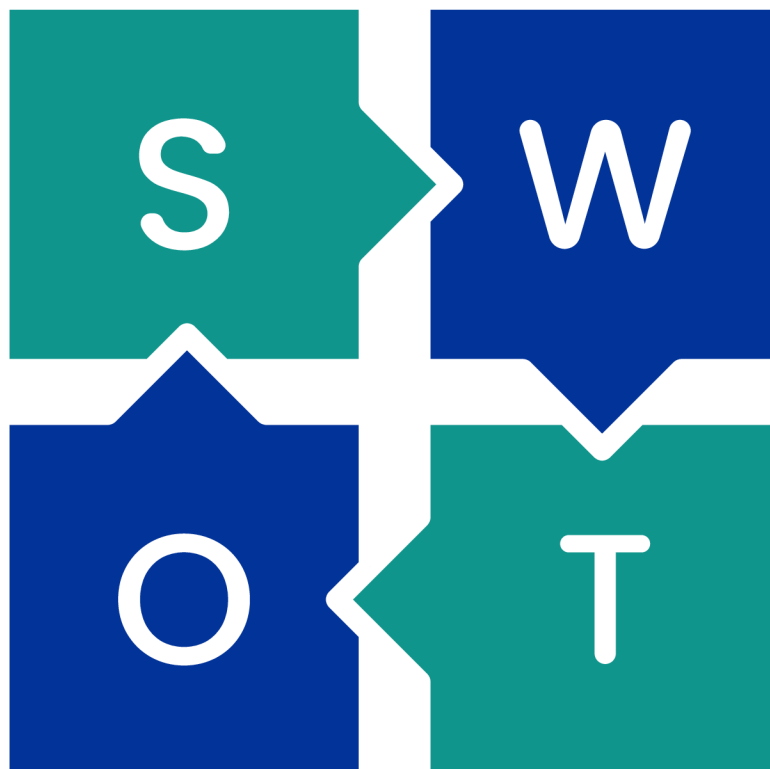
Concordances

- ▶ Migrants récents (2015-2020) et retour anticipé : Parmi les migrants ayant exprimé un désir de retour, 32,7 % sont partis entre 2015 et 2020. Ces séjours limités coïncident avec des contrats de travail courts ou des politiques migratoires restrictives, qui limitent les possibilités d'installation à long terme. De même, une proportion significative des retours effectifs concerne des migrants ayant passé moins de deux ans à l'étranger (27,3 %) ou entre 2 et 5 ans (19,9 %), ce qui souligne une forte corrélation entre le caractère récent de la migration et le taux de retour : plus la migration est récente et plus le retour est probable
- ▶ Migrants de longue durée (plus de 20 ans) et retour à la retraite : Les migrants ayant passé plus de 20 ans à l'étranger représentent 34,3 % des désirs de retour, et 19,6 % des retours effectifs. Cela correspond à un schéma de retour à la retraite, où une longue période passée à l'étranger incite à revenir en Tunisie pour profiter d'une retraite paisible.

V. Matrice SWOT : une synthèse stratégique des dynamiques du retour

La matrice SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) a été retenue dans cette étude car elle constitue un outil particulièrement adapté pour analyser la complexité du phénomène de migration de retour. En effet, bien qu'elle soit traditionnellement utilisée en gestion stratégique, la SWOT permet d'apporter une structure analytique claire à des problématiques sociales, en identifiant les éléments qui influencent le processus de retour des migrants.

Dans le cadre de la migration de retour en Tunisie, l'utilisation de cet outil se justifie par plusieurs raisons : elle permet de synthétiser et organiser une grande quantité d'informations issues des expériences individuelles des migrants, des données institutionnelles et des analyses socio-économiques. En regroupant les résultats en quatre catégories distinctes, la SWOT permet de prendre en compte à la fois les facteurs internes et les facteurs externes, donnant ainsi une approche systémique et multidimensionnelle à l'analyse.



➔ Forces

▶ Capacité de collecte et d'analyse des données sur la migration :

- Ressources institutionnelles pour la gestion des données migratoires : plusieurs ministères et agences tunisiennes gèrent des bases de données sur la migration, ce qui offre un potentiel important pour une meilleure compréhension des flux migratoires et des profils des migrants de retour. Cette infrastructure de gestion des données permet d'orienter les politiques migratoires de manière plus informée et ciblée.
- Enquêtes et recensements : des initiatives telles que l'enquête Tunisia Hims et le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) fournissent des informations détaillées sur les caractéristiques et les dynamiques des migrants de retour.

▶ Vitalité entrepreneuriale :

- Désir de retour : 13,6 % des migrants sont des entrepreneurs. Leur retour pourrait dynamiser l'économie tunisienne par la création de PME, favorisant ainsi l'innovation et la croissance.

▶ Stabilité économique :

- Désir de retour : les migrants ayant atteint une stabilité économique peuvent apporter des transferts de compétences et investir dans des projets locaux, contribuant au développement du pays.

▶ Liens familiaux solides :

- Désir de retour : 47,7 % des migrants sont motivés par le rapprochement de la famille, favorisant leur intégration sociale et créant un environnement de solidarité.
- Retour effectif : le rapprochement de la famille est également une motivation clé (25,3 %) qui facilite la réinsertion des migrants dans la société tunisienne.

▶ Attachement culturel :

- Désir de retour : 11,4 % ressentent un fort lien émotionnel avec la Tunisie, facilitant leur adaptation et leur engagement dans la vie sociale et culturelle.

▶ Désir de retour pour la retraite :

- Désir de retour : 10,8 % perçoivent la Tunisie comme un lieu idéal pour passer leur retraite, apportant économies et volonté de contribuer à la société.
- Retour effectif : les migrants revenant pour la retraite (10,1 %) injectent leurs revenus ou leur épargne dans l'économie locale sans exercer de pression sur le marché du travail.

▶ Expérience migratoire positive :

- Désir de retour : 81,5 % jugent leur expérience à l'étranger comme positive, ce qui peut favoriser leur réinsertion en Tunisie grâce aux compétences et réseaux acquis.

▶ Indépendance professionnelle accrue :

- Retour effectif : le passage de 1,7 % à 21,6 % de travailleurs indépendants montre que les migrants peuvent créer des opportunités économiques même en dehors des structures salariales formelles.

▶ Flux de retour important depuis la France :

- Retour effectif : 31,5 % des migrants reviennent de France avec un bagage éducatif et professionnel conséquent, bénéfique pour divers secteurs en Tunisie.

▶ Retour après de longues périodes à l'étranger :

- Retour effectif : une proportion significative (25,5 %) revient après plus de 15 ans à l'étranger, apportant expérience professionnelle et capital économique.

► Engagement durable envers la Tunisie :

- Retour effectif : 70,2 % des migrants de retour souhaitent rester en Tunisie, montrant une forte adhésion au pays et une volonté de contribuer durablement.

► Retraités bénéficiant de pensions stables :

- Retour effectif : les retraités avec des pensions provenant de l'étranger vivent confortablement en Tunisie, injectant régulièrement leurs revenus dans l'économie locale.

► Expertise internationale appliquée à des niches locales :

- Retour effectif : les compétences acquises par les migrants à l'étranger peuvent être appliquées à des besoins locaux non satisfaits en Tunisie.

➔ Faiblesses

► Manque de centralisation et de coordination des données migratoires :

- Désynchronisation des systèmes de classification : l'absence de coordination entre les différents systèmes de classification des bases de données rend la gestion des retours migratoires moins efficace et complexifie l'harmonisation des données entre les institutions.
- Absence d'un registre central des Tunisiens Résident à l'Étranger (TRE) : cette absence complique l'analyse et le suivi des flux migratoires. Cela limite la capacité à planifier efficacement des programmes de réinsertion et à suivre les mouvements des Tunisiens à l'étranger et à leur retour.
- Difficultés de mise à jour des données : les bases de données actuelles rencontrent des obstacles à la mise à jour régulière, rendant difficile la traçabilité des mouvements des migrants de retour. Ce manque de données actualisées entrave les efforts pour réagir rapidement aux besoins des migrants de retour.

► Lenteur dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Migratoire :

- La stratégie n'a pas encore abouti à une mise en œuvre tangible, freinée par des considérations politiques.

► Contraintes réglementaires sur la gestion des biens et comptes bancaires à l'étranger pour les Tunisiens de retour :

- Les Tunisiens de retour sont soumis à des restrictions strictes concernant la gestion de leurs biens et comptes bancaires à l'étranger, conformément à la loi n°76-18 du 21 janvier 1976. L'article 16 impose la déclaration obligatoire des avoirs détenus à l'étranger, tandis que l'article 17 interdit toute transaction modifiant leur valeur sans autorisation préalable de la Banque Centrale de Tunisie (BCT). De plus, l'article 20 oblige au rapatriement des revenus générés à l'étranger, limitant ainsi la liberté de gestion des expatriés rentrant en Tunisie⁴.

► Limites des programmes de réinsertion, en termes d'inclusivité et de coordination :

- Concentration sur les migrants vulnérables : la majorité des programmes d'aide au retour se concentre sur les migrants vulnérables, excluant une partie importante des migrants de retour, notamment ceux ayant acquis des compétences à l'étranger. Cela limite le soutien pour ceux qui ont besoin d'adapter leurs compétences professionnelles au marché tunisien, les laissant sans appui suffisant pour réussir leur réinsertion.

⁴ <https://www.finances.gov.tn/sites/default/files/17.pdf>

- Limites de l'approche entrepreneuriale : l'accent excessif sur l'entrepreneuriat comme principal levier de réinsertion économique pose des problèmes. Les projets encouragés sont souvent de petite envergure, avec un impact économique limité. De plus, les compétences acquises à l'étranger ne sont pas toujours adaptées aux contextes locaux, ce qui freine la réussite des initiatives entrepreneuriales.

- Fragmentation des services psychosociaux : le manque de coordination entre les services psychosociaux complique la réinsertion sociale des migrants, en particulier pour les enfants qui rencontrent des barrières linguistiques et culturelles. Cette fragmentation entrave la prise en charge globale et réduit l'efficacité du soutien offert aux familles de retour.

► Faible désir de retour :

- Désir de retour : seulement 4,1 % des migrants tunisiens souhaitent revenir en Tunisie, ce qui indique un faible attrait pour le pays.

► Inactivité des migrants :

- Désir de retour : 44,5 % des migrants souhaitant rentrer en Tunisie sont inactifs, ce qui peut poser des défis en matière de réinsertion économique.

► Précarité des statuts :

- Désir de retour : 32,7 % des migrants ayant quitté la Tunisie entre 2015 et 2020 se trouvent dans une situation d'incertitude liée à leur séjour et à des politiques migratoires restrictives.

► Faible intérêt pour l'investissement :

- Désir de retour : seulement 6,6 % montrent un intérêt pour investir en Tunisie, ce qui limite les bénéfices économiques potentiels lors du retour.

► Absence de projets concrets :

- Désir de retour : 36,6 % seulement ont un projet concret de retour, ce qui limite les bénéfices immédiats pour la Tunisie.

► Bureaucratie administrative :

- Désir de retour : 55,4 % perçoivent le système administratif tunisien comme un obstacle majeur à leur retour entrepreneurial.

► Obstacles éducatifs :

- Désir de retour : la disponibilité limitée d'écoles internationales en dehors des grandes villes freine le retour des familles migrantes.

► Forte disproportion entre les sexes :

- Retour effectif : 83,5 % des migrants de retour sont des hommes, contre seulement 16,5 % de femmes. Cette répartition déséquilibrée représente une faiblesse en termes de réinsertion sociale, limitant la diversité des contributions économiques et sociales.

► Niveau d'instruction faible :

- Retour effectif : 17,2 % des retournés sont analphabètes et seulement 16 % ont atteint l'enseignement supérieur, ce qui limite leurs chances de trouver un emploi.

► Faible taux d'activité économique :

- Retour effectif : seulement 41,6 % reprennent une activité économique après leur retour, tandis que 58,3 % restent inactifs.

► Recherche d'emploi limitée :

- Retour effectif : seuls 14,6 % cherchent activement un emploi après leur retour, ce qui limite leur contribution à l'économie.

► Répartition sectorielle limitée :

- Retour effectif : certains secteurs comme les industries transformatrices (6,3 %) restent sous-représentés parmi les migrants de retour.

▶ Accès au financement limité :

- Retour effectif : les entrepreneurs de retour rencontrent des difficultés d'accès au financement en raison de leur absence de passé bancaire en Tunisie.

▶ Bureaucratie lente :

- Retour effectif : les démarches administratives sont souvent lentes et complexes, freinant l'entrepreneuriat et la réinsertion.

▶ Longueurs administratives dans les programmes de réinsertion :

- Retour effectif : les programmes comme Tounesna souffrent de lenteur dans les délais et de financements insuffisants, ce qui limite leur impact sur les migrants de retour.

▶ Choc culturel et isolement social :

- Retour effectif : les migrants se heurtent à un décalage culturel et social après une longue absence, rendant leur réinsertion difficile.

▶ Difficultés d'ajustement des enfants :

- Retour effectif : les enfants souffrent souvent de stress émotionnel et de difficultés d'intégration dans le système éducatif tunisien après le retour.

▶ Absence de soutien institutionnel formel :

- Retour effectif : manque de soutien institutionnel structuré pour aider à la réinsertion sociale des migrants de retour.

▶ Pression familiale sur les migrants contraints :

- Retour effectif : les migrants rentrés par nécessité subissent une pression familiale intense qui entrave leur réinsertion.

➔ Opportunités

▶ Amélioration du système d'information migratoire :

- Développer un système d'information efficace pourrait améliorer la gestion de la migration et faciliter le suivi des Tunisiens résidant à l'étranger.

▶ Soutien financier et technique de l'UE :

- Certains bailleurs et opérateurs peuvent offrir des financements et une assistance technique plus importants pour mettre en place des programmes de réinsertion plus efficaces en Tunisie.

▶ Institutionnalisation de l'aide au retour :

- Le modèle Tounesna, en cherchant à institutionnaliser les acquis des programmes antérieurs, offre une opportunité pour consolider les efforts de réinsertion et créer un cadre plus durable et autonome. Ce modèle pourrait servir de base à la mise en place d'un système national de réinsertion stable et efficace.

▶ Maturité et retraite :

- Désir de retour : un groupe important (46 % des 35-59 ans et 23,2 % des 60 ans et plus) exprime le désir de retour, ce qui représente une opportunité pour la Tunisie d'attirer cette population financièrement stable.

- Retour effectif : plus de 50 % des migrants retournés ont 60 ans ou plus, apportant leurs économies et l'expérience acquise à l'étranger.
- Retour effectif : la Tunisie peut se positionner comme une destination attrayante pour les retraités tunisiens vivant à l'étranger grâce à son coût de la vie inférieur. Les retraités peuvent également investir dans des projets agricoles ou artisanaux, créant ainsi des opportunités économiques.
- Désir de retour : avec 10,8 % des migrants désirant revenir pour la retraite, il existe une opportunité pour la Tunisie de se positionner comme une destination attrayante pour cette catégorie en améliorant les infrastructures adaptées.

► Niveau d'éducation élevé :

- Désir de retour : 69,1 % des migrants ayant une éducation secondaire ou supérieure, majoritairement installés au Canada et en Suisse, sont plus enclins à envisager un retour, ce qui représente une opportunité pour tirer parti d'un capital humain qualifié.

► Communauté en France :

- Désir de retour : la forte concentration de migrants tunisiens en France (47,5 %) représente une opportunité pour la Tunisie d'attirer cette communauté à travers des politiques de soutien ou des programmes de réinsertion spécifiques. Bien que le dispositif national français de retour volontaire inclue une aide à la réinsertion pour les étudiants en fin d'études et les jeunes professionnels, il n'a rencontré qu'un succès limité auprès de ce public. Cela suggère que d'autres leviers, plus adaptés aux attentes et aux profils de ces migrants, pourraient être envisagés pour mieux accompagner leur retour et favoriser leur réinsertion en Tunisie.

► Encouragement à l'entrepreneuriat et à l'innovation :

- Désir de retour : la présence d'entrepreneurs (13,6 %) et d'indépendants (2,2 %) offre une opportunité pour développer des politiques de soutien aux petites entreprises et stimuler l'innovation.
- Retour effectif : l'augmentation du pourcentage de travailleurs indépendants parmi les migrants de retour, passant de 2,5% à 33,2 %, montre une forte tendance à l'entrepreneuriat.

► Renforcement des politiques familiales et culturelles :

- Désir de retour : la Tunisie pourrait développer des politiques visant à renforcer les liens familiaux et culturels pour faciliter la réinsertion sociale.

► Amélioration des infrastructures éducatives :

- Désir de retour : la Tunisie pourrait développer des écoles internationales dans les régions intérieures pour attirer les familles migrantes, offrant ainsi une solution éducative.

► Valorisation des compétences acquises à l'étranger :

- Retour effectif : l'adaptation des technologies ou pratiques apprises à l'étranger aux besoins locaux représente une opportunité d'améliorer l'économie tunisienne.

► Programmes d'accompagnement entrepreneurial pour migrants expulsés :

- Retour effectif : renforcer les dispositifs d'aide financière et de formation permettrait de mieux accompagner les migrants de retour forcé, en tenant compte de la diversité de leurs parcours, notamment pour ceux ayant évolué dans l'économie informelle.

Pour ces profils, l'accompagnement doit être adapté, en proposant des formations ciblées et des modèles de réinsertion variés, allant de l'emploi salarié à des formes d'entrepreneuriat plus encadrées, afin d'optimiser leurs chances de réussite et d'assurer une intégration durable sur le marché du travail.

➔ Menaces

▶ Incohérences dans le partage d'informations :

- L'absence de synchronisation entre les différentes entités peut entraîner des incohérences dans les informations collectées, compromettant ainsi les politiques migratoires.

▶ Focus européen sur les retours forcés :

- La stratégie européenne en matière de retour met l'accent sur la réadmission et l'accompagnement à la réinsertion, en proposant des aides qui visent à faciliter l'installation des migrants de retour. Toutefois, ces dispositifs ne suffisent pas à eux seuls à expliquer les dynamiques du retour, qui relèvent avant tout d'un processus personnel ou contextuel. Dans ce cadre, les aides européennes ne déterminent pas systématiquement le choix du retour, mais peuvent constituer un levier supplémentaire pour ceux qui l'envisagent déjà ou qui, confrontés à certaines contraintes, cherchent à en atténuer l'impact. Le tableau ci-dessous met en perspective cette dynamique, en illustrant que le retour volontaire ne dépend pas nécessairement de ces mécanismes de soutien, mais que leur existence peut en faciliter certaines étapes...

▶ Dépendance aux financements internationaux :

- Les programmes de réinsertion des migrants reposent en grande partie sur des financements extérieurs, notamment européens, ce qui peut soulever des interrogations sur leur pérennité. Plutôt que de dépendre exclusivement de ces soutiens, une approche plus large, fondée sur l'attractivité du retour, permettrait d'inscrire ces initiatives dans une stratégie nationale durable. Il ne s'agit plus seulement de compenser un parcours migratoire passé, mais de valoriser activement le retour des compétences expatriées comme un levier essentiel pour la vitalité économique du pays.

▶ Risque d'un retour difficile

- Désir de retour : la forte proportion de personnes inactives (44,5 %) et de chômeurs (7,4 %) pourrait représenter une menace pour le processus de réinsertion en Tunisie.

▶ Instabilité émotionnelle et incertitude du retour

- Désir de retour : les défis rencontrés à l'étranger rendent le retour émotionnellement et logistiquement complexe, posant des défis supplémentaires pour la réinsertion.

▶ Contraction du marché du travail

- Désir de retour : L'évolution des conditions économiques et des politiques migratoires en Europe peut influencer les trajectoires de retour insuffisamment muries, ce qui rend la réinsertion difficile en Tunisie.

▶ Retour imposé⁵ depuis des zones de conflit

- Retour effectif : les migrants revenant de Libye en raison de l'instabilité politique font face à des difficultés spécifiques, notamment en termes de réinsertion économique et sociale.

▶ Retour massif Post-2015

- Retour effectif : bien que cela puisse être une opportunité, le retour massif pourrait représenter une menace en raison des ressources limitées en termes d'emplois et d'infrastructures.

▶ Risque de précarité économique

- Retour effectif : sans assistance à la réinsertion, les migrants vulnérables risquent d'être pris dans un cycle de frustration et de chômage, menaçant leur stabilité économique à long terme.

▶ Fragilité des projets de réinsertion économique

- Retour effectif : la fragilité des financements et le manque d'accompagnement à long terme mettent en danger la réussite des projets entrepreneuriaux des migrants de retour.

▶ Stigmatisation sociale des migrants de retour contraints

- Retour effectif : les migrants retournés par nécessité peuvent être perçus comme ayant échoué, ce qui nuit à leur estime de soi et complique leur réinsertion.

▶ Impact négatif sur les enfants

- Retour effectif : les difficultés d'adaptation des enfants peuvent entraîner des conséquences à long terme sur leur développement personnel et scolaire.

▶ Risque de déconnexion avec la communauté locale

- Retour effectif : les migrants qui ont passé beaucoup d'années à l'étranger risquent d'être déconnectés des dynamiques locales, ce qui peut les isoler socialement et économiquement.

⁵ Retour imposé : Retour dans le pays d'origine à la suite d'une forte contrainte ou en raison de circonstances défavorables interrompant brutalement, et de manière inattendue, le cycle migratoire. Synonyme : retour contraint. Contraire : retour décidé. (MIREM)

VI. Matrice TOWS : Recommandations stratégiques

Si la matrice SWOT nous a permis de synthétiser les résultats de l'étude en identifiant les forces, faiblesses, opportunités et menaces, la matrice TOWS (qui inverse l'ordre d'analyse de la SWOT) permet d'aller plus loin en proposant des stratégies concrètes qui s'appuient sur ces éléments.

La matrice TOWS croise les facteurs internes (forces et faiblesses) et externes (opportunités et menaces) pour formuler des actions stratégiques qui visent à maximiser les opportunités tout en minimisant les menaces.

1. Stratégies FO (Forces – Opportunités) :

► **Optimiser l'utilisation des données migratoires pour une gestion efficace du retour** : finaliser et exploiter le système d'information sur la migration en cours de développement pour harmoniser les bases de données gérées par les ministères et les différentes institutions impliqués dans la gestion de la migration de retour. Ce système devra centraliser les informations relatives aux TRE et aux migrants de retour.

L'objectif est de créer un registre national unique permettant de suivre les flux migratoires, les profils des migrants de retour ou manifestant un désir de retour, et d'adapter les politiques de réinsertion en fonction des besoins spécifiques identifiés (soutien entrepreneurial, retraite, formation, etc.).

Cette base de données centralisée devrait être régulièrement mise à jour et utilisée pour orienter les programmes de réinsertion de manière ciblée, en priorisant les secteurs à fort potentiel.

► **Capitaliser sur le désir de retour des compétences ayant un niveau d'instruction élevé** : mettre en place un programme structuré, émanant d'une vision claire et d'objectifs stratégiques définis, pour accompagner les migrants ayant un niveau d'instruction élevé, en commençant par leur identification proactive via les ambassades et les institutions chargées des TRE en collaboration avec les réseaux académiques, associatifs et professionnels à l'étranger.

Ces institutions devraient repérer les profils à fort potentiel et les informer des opportunités en Tunisie.

Un mécanisme de coordination mis en place entre ces institutions, les ambassades et les organismes nationaux comme l'ANETI, l'APII, l'APIA, le MESRS ou le ministère de la Santé faciliterait ensuite leur retour, en les orientant vers des secteurs stratégiques comme les technologies, la santé, l'ingénierie, et la recherche.

À leur retour, ces migrants bénéficieraient d'un soutien intégré via des partenariats avec des technopoles, incubateurs et centres de recherche, ainsi que d'encadrements complémentaires pour maximiser l'impact de leurs compétences sur l'économie tunisienne.

► **Développer des infrastructures attractives et des services adaptés pour les retraités tunisiens de retour** : développer des infrastructures de qualité pour les retraités tunisiens de retour, similaires à celles disponibles en Europe, en améliorant la gamme des établissements publics existants.

Le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors devrait être chargé de moderniser et d'élargir l'offre de résidences pour retraités, incluant des services de santé spécialisés, de bien-être, ainsi que des activités sociales et culturelles.

Parallèlement, le secteur privé pourrait être encouragé à investir dans ce domaine en développant des résidences et services pour retraités autonomes, afin de diversifier l'offre. Des campagnes ciblées, organisées par les ambassades et l'OTE, devraient sensibiliser les retraités tunisiens vivant à l'étranger aux avantages de revenir passer leur retraite en Tunisie, en mettant en avant ces infrastructures modernisées et les services adaptés.

Pour ceux préférant un mode de vie plus indépendant, il serait pertinent de créer un environnement propice à leur intégration, avec un accès amélioré aux soins et des opportunités de participation à la vie sociale et culturelle, garantissant ainsi une retraite épanouie en Tunisie.

► Transformation de Tounesna pour une réinsertion durable et pérenne

Le dispositif Tounesna nécessite une évolution pour garantir sa pérennité et maximiser son impact. Dans ce cadre, il est important d'élargir la coordination à d'autres institutions tunisiennes telles que le ministère des Finances, le ministère de l'Économie, l'APII, l'APIA, les incubateurs, les technopoles et autres acteurs impliqués dans la réinsertion socioéconomique des migrants de retour, pour offrir un soutien technique et financier diversifié, de façon à faciliter leur insertion dans des secteurs stratégiques et stimuler le développement économique.

Dans le même ordre d'idées, la création d'un fonds dédié au soutien des projets des migrants de retour et de la diaspora, géré par un ou plusieurs ministères compétents, permettrait d'assurer un financement stable pour le dispositif Tounesna.

Ce fonds pourrait être alimenté par des contributions des bailleurs de fonds internationaux, notamment l'Union européenne et des pays européens de provenance.

La diaspora pourrait également y contribuer via des mécanismes d'investissement participatif, comme des obligations ou des parts dans des projets, avec un retour sur investissement.

Ce fonds offrirait non seulement un soutien pour la création d'entreprises, mais aussi des opportunités d'emploi pour les migrants de retour dans des entreprises locales financées par ce fonds, diversifiant ainsi les formes de réinsertion économique et réduisant la dépendance à l'entrepreneuriat.

De plus, certains projets de réinsertion pourraient également impliquer un apport personnel des migrants de retour, en numéraire ou en nature, facilitant ainsi leur mise en œuvre et renforçant leur engagement dans le processus de réinsertion.

Le secteur privé tunisien et les entreprises internationales pourraient également investir dans ce fonds. L'État, même sans financement direct, pourrait en outre garantir ces investissements pour renforcer la confiance des investisseurs.

⁶ Toutefois, la continuité de ces financements dépend également des lois de finance nationales adoptées par les parlements des pays contributeurs, qui influencent les priorités budgétaires et les engagements financiers à l'international.

Dans ce contexte, il est essentiel de diversifier les sources de financement, en intégrant non seulement les contributions des bailleurs de fonds, mais aussi celles du secteur privé, de la diaspora et des migrants de retour, afin de limiter la dépendance aux budgets des États et d'assurer une plus grande stabilité financière du dispositif.

Cette transformation du dispositif Tounesna garantirait, d'une part, une utilisation plus efficace et durable des financements des bailleurs de fonds⁶ et, d'autre part, permettrait à Tounesna de disposer d'un mécanisme financier pérenne et de favoriser son institutionnalisation.

Elle offrirait aux migrants de retour ainsi qu'à la diaspora un soutien solide pour leur réinsertion, tout en renforçant leur contribution active au développement économique du pays.

2. Stratégies WO (Faiblesses - Opportunités)

► **Élargir l'inclusivité et l'impact des programmes de réinsertion pour les migrants de retour** : les programmes de réinsertion actuels en Tunisie se concentrent principalement sur le financement de petits projets individuels, souvent destinés aux migrants en situation de vulnérabilité.

Bien que ces initiatives apportent un soutien à court terme, elles montrent des limites en termes de création d'emplois durables et d'impact économique global.

Pour maximiser l'efficacité de ces programmes, il serait pertinent de favoriser des projets de taille intermédiaire, portés par des migrants de retour aux compétences variées, évoluant dans des secteurs à fort potentiel tels que les technologies de l'information, l'agriculture durable ou les services à haute valeur ajoutée.

Ces projets plus ambitieux pourraient non seulement offrir des opportunités entrepreneuriales, mais aussi créer des emplois pour d'autres migrants de retour, favorisant ainsi une réinsertion collective.

En diversifiant les approches et en élargissant les options de financement, ces programmes seraient mieux adaptés aux différents profils de migrants, tout en générant une valeur économique plus importante pour la Tunisie.

Cette approche intégrée viserait à structurer des projets capables d'intégrer et de former une main-d'œuvre diversifiée, tout en contribuant à la création d'emplois durables et à l'accélération du développement économique national.

► **Accélérer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Migratoire** : la lenteur de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Migratoire entrave l'efficacité des politiques de retour et de réinsertion des migrants en Tunisie. Pour remédier à cette situation, il est essentiel de créer un cadre législatif et réglementaire clair et opérationnel, qui permettrait de structurer les interventions et d'harmoniser les actions des différents acteurs institutionnels.

En s'appuyant sur le soutien technique et financier de l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux, la Tunisie pourrait renforcer la coordination entre les ministères, agences et organismes concernés, et établir des objectifs précis pour chaque phase de la stratégie.

Cela inclurait notamment des mesures pour faciliter la réinsertion socio-économique des migrants, améliorer la gestion des flux migratoires, et promouvoir une meilleure intégration des migrants de retour dans l'économie et la société tunisiennes.

La mise en œuvre accélérée de cette stratégie renforcerait également la gouvernance migratoire globale du pays, tout en garantissant une plus grande synergie entre les acteurs nationaux et internationaux.

► **Assouplissement du cadre juridique sur la gestion des avoirs à l'étranger pour favoriser le retour des Tunisiens expatriés** : les obligations de déclaration, les restrictions sur la gestion des comptes bancaires étrangers et l'obligation de rapatrier les revenus perçus à l'étranger, définies par la loi n°76-18 du 21 janvier 1976, limitent la flexibilité financière des Tunisiens de retour et peuvent présenter des obstacles à leur réinstallation⁷. Ces contraintes pourraient être adaptées pour faciliter leur réinsertion économique et encourager leur investissement en Tunisie.

Dans ce cadre, il est important de simplifier la déclaration des avoirs à l'étranger en assouplissant les délais et en clarifiant les procédures administratives.

⁷ Il est important de mentionner qu'un nouveau code des changes a été élaboré. Le projet de ce code a été approuvé par le conseil des ministres tenu en mars 2024, et il est prévu qu'il soit promulgué au cours de 2025. Ce cadre législatif ambitionne de simplifier les procédures, faciliter les transactions financières et encourager l'investissement, tout en assurant un équilibre entre ouverture économique et préservation des réserves de change. Cependant, tant que ce code n'est pas officiellement adopté et publié dans le JORT, les restrictions actuelles restent en vigueur, ce qui continue de poser des défis aux Tunisiens expatriés souhaitant revenir au pays.

Un assouplissement des restrictions sur la gestion des comptes bancaires étrangers est également indispensable pour permettre aux migrants de retour de conserver leurs actifs et d'effectuer des transactions courantes sans autorisation préalable de la Banque Centrale de Tunisie.

Cette mesure éviterait des blocages inutiles et offrirait plus de fluidité dans la gestion financière des expatriés rentrant au pays.

L'obligation de rapatriement des revenus étrangers pourrait être revue en introduisant des critères différenciés selon la nature des revenus, comme les loyers, dividendes ou investissements. Cette adaptation garantirait un équilibre entre le contrôle des flux financiers et la liberté économique des Tunisiens de retour.

Parallèlement, l'élargissement des dispositifs d'épargne et d'investissement en devises offrirait aux migrants une alternative pour sécuriser une partie de leurs avoirs en Tunisie sans restrictions excessives.

De plus, une communication plus efficace et un accompagnement administratif structuré sont essentiels pour informer clairement les Tunisiens de retour sur leurs droits et obligations.

La mise en place d'un guichet unique dédié aux expatriés simplifierait les démarches, éviterait les confusions et renforcerait la confiance dans le système financier tunisien.

► **Développer des infrastructures éducatives pour attirer les familles migrantes** : le manque d'écoles internationales dans les régions intérieures de la Tunisie constitue un obstacle majeur au retour des familles migrantes. À cela s'ajoute le coût élevé des écoles étrangères, qui limite l'accès à un enseignement conforme aux standards internationaux.

Pour remédier à cette situation, il est essentiel d'étendre l'implantation des écoles internationales en encourageant leur développement dans les régions intérieures et en diversifiant l'offre éducative.

La création de nouveaux établissements privés proposant des cursus internationaux et multilingues permettrait de mieux répondre aux attentes des familles migrantes et d'introduire une dynamique de concurrence susceptible d'améliorer l'accessibilité financière de ces écoles.

Par ailleurs, il est nécessaire de renforcer et de mieux structurer les partenariats existants entre les écoles tunisiennes et les établissements internationaux.

Ces collaborations, qui permettent déjà à certaines écoles tunisiennes de proposer des cursus internationaux et des certifications reconnues, doivent être encouragées et élargies pour toucher un plus grand nombre d'établissements à travers le pays.

Cela garantirait une meilleure adaptation des enfants de retour au système éducatif tunisien tout en maintenant une continuité avec leur parcours scolaire à l'étranger.

► **Simplifier la bureaucratie pour encourager le retour entrepreneurial** : malgré les initiatives engagées par le gouvernement, les intentions de réforme et les efforts d'amélioration, la bureaucratie en Tunisie demeure perçue comme un frein à l'entrepreneuriat.

Cette perception, largement partagée par certains membres de la diaspora, repose sur des retours d'expérience concrets du terrain, en effet, la mise en œuvre des réformes se heurte souvent à des difficultés, notamment en raison de la complexité des processus administratifs impliquant de multiples acteurs.

Ces obstacles résultent principalement de divergences d'interprétation entre les parties prenantes, de règles de gestion parfois incohérentes et de moyens de travail insuffisamment adaptés ou harmonisés. Par ailleurs, le retard dans la publication et l'adoption des textes d'application limite considérablement l'efficacité des réformes.

Ainsi, certaines mesures essentielles subissent d'importants délais avant d'être officiellement promulguées, renforçant le sentiment de lenteur et de complexité administrative.

La simplification des procédures administratives permettrait de faciliter les démarches liées à la création d'entreprises et à l'investissement pour les migrants de retour.

Cela inclurait des guichets uniques renforcés dans les principales délégations régionales et la digitalisation des démarches administratives pour améliorer la transparence et la rapidité des services offerts aux migrants de retour.

3. Stratégies ST (Forces – Menaces)

► **Créer des programmes psychosociaux adaptés pour les migrants et leurs familles** : pour atténuer le risque d'instabilité émotionnelle chez les migrants de retour, il est primordial de renforcer les dispositifs d'accompagnement psychosocial en tenant compte des dynamiques familiales et communautaires propres à cette population.

Dans ce cadre, des programmes d'accompagnement psychologique individualisé et collectif, sous la direction du ministère des Affaires sociales, et en étroite collaboration avec des ONG locales, devraient être déployés dans les régions où les retours sont les plus concentrés.

Ces initiatives consistent à fournir un soutien psychologique adapté aux besoins spécifiques des migrants, tout en intégrant des ateliers d'intégration culturelle et de renforcement des liens familiaux.

Ces ateliers seraient conçus pour permettre aux migrants de surmonter les décalages entre les normes sociales qu'ils ont intériorisées à l'étranger et celles de la société tunisienne, afin de favoriser une meilleure réinsertion.

Un volet fondamental de ce dispositif serait la formation continue de psychologues et conseillers sociaux spécialisés dans les problématiques migratoires et formés pour répondre aux besoins émotionnels complexes de cette population.

Ce réseau de professionnels formés garantirait un accompagnement de qualité, prenant en charge non seulement les aspects psychologiques, mais aussi les enjeux sociaux et culturels qui influencent la réinsertion des migrants et de leurs familles.

► **Stimuler l'engagement économique des retraités pour éviter leur isolement** : pour éviter l'isolement et renforcer l'intégration sociale des retraités de retour, il est recommandé de mettre en place des programmes d'engagement économique et communautaire adaptés à leurs besoins et compétences.

Ces initiatives, pilotées par le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors en collaboration avec des associations locales et des acteurs privés, offriraient aux retraités la possibilité de s'investir dans des projets tels que l'artisanat, l'agriculture durable ou le mentorat dans des secteurs qu'ils maîtrisent.

Ce modèle favoriserait une retraite épanouie et active, tout en valorisant leur expérience au service de la société.

► **Renforcer le soutien aux migrants contraints de revenir de zones de conflit** : les migrants revenant en Tunisie depuis des zones de conflit, comme la Libye, font face à des difficultés spécifiques en termes de réinsertion économique et sociale. Il serait utile de créer des programmes d'accompagnement spécifiques pour cette catégorie de migrants, afin de les aider à se reconstruire sur le plan personnel, professionnel et social.

Des initiatives pourraient inclure une assistance psychologique renforcée, une formation professionnelle accélérée, ainsi que des subventions ciblées pour faciliter leur réinsertion dans des emplois locaux ou des projets entrepreneuriaux.

► **Lutter contre la stigmatisation sociale des migrants de retour contraint grâce à des campagnes d'intégration culturelle** : pour répondre à la stigmatisation sociale associée à l'idée d'échec dans le parcours migratoire des migrants de retour contraint, il est important de valoriser leur expérience et de changer la perception publique.

Plutôt que de les présenter comme des personnes ayant échoué, il est essentiel de souligner les compétences, la résilience et les connaissances qu'ils ont acquises à l'étranger.

Dans ce cadre, des campagnes de sensibilisation à l'échelle nationale, pourraient se concentrer sur des récits positifs de retour pour montrer que l'expérience migratoire, même si elle ne s'est pas déroulée comme prévu, peut être une source de force et d'apprentissage pour contribuer au développement local.

4. Stratégies WT (Faiblesses – Menaces)

► **Mettre en place un système d'alerte rapide pour les migrants vulnérables de retour contraint** : il est recommandé de mettre en place un système d'alerte et de suivi pour les migrants vulnérables de retour contraint.

Ce système permettrait d'identifier rapidement les migrants revenus dans des conditions difficiles et de leur offrir un accompagnement immédiat en termes de soutien psychologique, social et financier.

Ce mécanisme devrait également anticiper les périodes de retour massif des régions de conflit pour assurer une meilleure gestion de ces flux de retour.

► **Mettre en place un programme d'assistance psychologique et sociale pour les migrants ayant fait l'objet d'un retour forcé dès leur arrivée en Tunisie** : ces migrants, souvent reçus dans des conditions difficiles, sont immédiatement confrontés à des procédures administratives sans bénéficier de soutien psychologique ou d'accompagnement social. Pour remédier à cette situation, il est essentiel de créer un programme d'assistance psychologique et sociale à l'arrivée, géré par le ministère des Affaires sociales en collaboration avec des ONG spécialisées.

Ainsi, dès leur arrivée dans les aéroports tunisiens, les migrants expulsés devraient être pris en charge par des équipes pluridisciplinaires, composées de psychologues, d'assistants sociaux et de conseillers en réinsertion.

Ces équipes seraient chargées d'évaluer rapidement l'état émotionnel et social des migrants pour identifier les situations les plus critiques, fournir un accompagnement psychologique immédiat et orienter vers des services adaptés dans les régions de résidence.

Ensuite, un suivi régulier devrait être assuré par les centres sociaux au niveau régional, pour aider les migrants à s'adapter à leur retour en Tunisie.

Ce dispositif inclurait également des formations pour la réinsertion professionnelle et des ateliers d'intégration sociale afin de prévenir les situations d'isolement ou de précarité.

► **Développer des incubateurs spécialisés pour les femmes migrantes de retour** : Il serait opportun de développer des structures d'accompagnement et des incubateurs spécialisés pour soutenir la réinsertion économique et sociale des migrantes de retour.

Ces structures offriraient des services spécifiques aux femmes, incluant des formations en entrepreneuriat, des conseils en gestion de projet et un accompagnement pour la création de petites entreprises adaptées aux secteurs à forte demande.

En collaboration avec des associations de femmes et des partenaires privés, ces incubateurs favoriseraient une réinsertion ciblée, afin de minimiser les inégalités de genre dans le processus de retour.

► **Renforcer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et vulnérables afin de faciliter le retour des Tunisiens expatriés** : des avancées ont été réalisées en Tunisie pour améliorer l'accessibilité des infrastructures aux personnes à mobilité réduite et en situation de vulnérabilité, notamment dans certains espaces publics et services administratifs.

Toutefois, ces efforts restent insuffisants et ne permettent pas encore d'assurer un cadre de vie pleinement adapté, ce qui peut dissuader certains expatriés de rentrer.

Il est donc essentiel de poursuivre l'amélioration des infrastructures essentielles. Une meilleure prise en compte des normes d'accessibilité dans les projets d'urbanisme et de construction permettrait également d'offrir un cadre de vie plus adapté.

Par ailleurs, impliquer davantage les acteurs du secteur privé, notamment dans l'immobilier et les services, contribuerait à élargir les solutions accessibles aux personnes concernées.

Liste des abréviations

ANETI : Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant
APIA : Agence de Promotion de l'Investissement Agricole
APII : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
ATCT : Agence Tunisienne de Coopération Technique
BFPME : Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
CESEDA : Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (France)
CGDR : Commissariat Général au Développement Régional
CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNRPS : Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale
CGPS : Comité Général de la Promotion Sociale
FAMI : Fonds Asile, Migration et Intégration
FIPA : Foreign Investment Promotion Agency (Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur)
GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale)
INS : Institut National de la Statistique
JALIA : Base de données sur les Tunisiens résidant à l'étranger
MEET Africa : Mobilisation Européenne pour l'Entrepreneuriat en Afrique
MED-HIMS : Programme méditerranéen d'enquêtes coordonnées sur la migration internationale
MIREM : Migration de Retour au Maghreb
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
ONM : Observatoire National de la Migration
OTE : Office des Tunisiens de l'Étranger
PPP : Partenariat Public-Privé
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNM : Stratégie Nationale Migratoire
THAMM : Towards a Holistic Approach to Labour Migration Governance and Labour Mobility in North Africa
TRE : Tunisiens Résidant à l'Étranger
UE : Union européenne
WIDU : Programme d'appui au développement des petites entreprises via la diaspora africaine

THAMM

Employabilité. Mobilité. Circularité.